



#LEADER
STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE,
L'EMPLOI ET L'INNOVATION
EN ÎLE-DE-FRANCE

**La Région agit
pour l'emploi et
le développement
économique**

Libérer le potentiel de croissance et d'emploi

Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France



Elodie Grégoire

L'Île-de-France compte de nombreux atouts : première région d'Europe par sa richesse, c'est une métropole unique avec 1,3 million d'entreprises de toute taille et une économie diversifiée, une place financière de dimension internationale, une forte présence industrielle, des établissements d'enseignement supérieur à la notoriété mondiale mais aussi des territoires extrêmement dynamiques, de Roissy-Le Bourget à La Défense en passant par Paris-Saclay.

Ces atouts ont trop été sous-exploités par le passé : nous voulons en tirer le meilleur. Ils sont au centre de la stratégie économique ambitieuse, complètement renouvelée, que nous lançons au service de la croissance, de l'emploi et de l'innovation. C'est pour cette raison que nous l'avons baptisée #Leader. Je veux qu'ensemble nous fassions de l'Île-de-France la première région du monde à l'horizon 2020 pour l'innovation et la création d'emplois. C'est l'ambition d'une « Smart région » conquérante, exemplaire et réconciliée.

Notre stratégie doit répondre à un contexte d'ébullition. La révolution numérique et la transition énergétique rebattent en profondeur les cartes des modèles économiques classiques. Le Brexit et l'hyperconcurrence entre les

métropoles mondiales nous poussent aussi à être les leaders dans la bataille de l'attractivité.

Pour rendre notre région plus attractive, plusieurs volets décisifs sont au cœur de l'action régionale. Cela va du rapprochement géographique des entreprises industrielles avec les universités et les grandes écoles, les laboratoires de recherche, les start-up et les financeurs, à l'accompagnement des entreprises, y compris dans leurs démarches à l'international.

Agir sur l'attractivité, c'est aussi être au plus près des territoires en développant de grands projets d'infrastructures. Nous avons l'ambition d'une région intégralement raccordée au très haut débit en 2020. Nous voulons revitaliser les communes périphériques tout en renforçant le rôle de Paris et des communes centrales.

Pour définir cette stratégie, nous avons associé l'ensemble des acteurs publics et privés depuis maintenant un an. Nous avons besoin de plus d'efficacité et de plus de cohérence. La Région se veut le chef d'orchestre des initiatives locales pour libérer le potentiel d'innovation et de croissance exceptionnel qui existe dans nos territoires. J'en fais une priorité.

#Leader

Sommaire

Éditorial de Valérie Péresse p.2

#Leader, une construction collective
Interview de Jérôme Chartier p.4

**INVESTIR SUR L'ATTRACTIVITÉ
DE L'ÎLE-DE-FRANCE** P.6

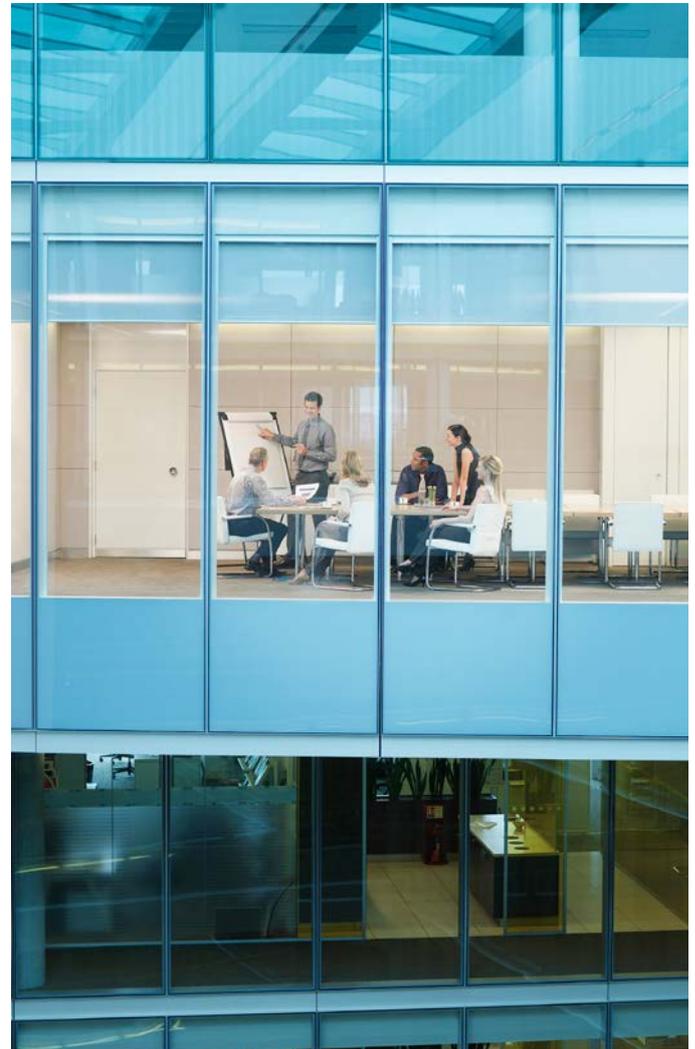
Attirer les entreprises,
les investisseurs et les talents
Pour des entreprises franciliennes
plus exportatrices
... et un territoire immédiatement identifié
à l'international
*Déjà en action. Choisir Paris Region,
par passion et par raison* p.8
p.11
p.12
p.13

**RENDRE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE
PLUS COMPÉTITIVE**

Devenir un hub mondial de l'innovation
Valoriser les filières d'excellence
Faire grandir les TPE-PME
*Déjà en action. L'abécédaire
des aides régionales aux entreprises* P.14
p.16
p.19
p.21
p.23

**DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE
ET D'INNOVER**

Le nouveau parcours des créateurs
Investir dans le capital humain
Favoriser une économie diversifiée
Dynamiser l'économie des quartiers
et des territoires ruraux
Déjà en action. Objectif 1 000 tiers-lieux en 2021 P.24
p.27
p.28
p.29
p.30
p.31



iStock

AGIR COLLECTIVEMENT P.32

Coordonner les porteurs de l'action économique p.34
Financements régionaux et européens : des leviers
puissants au service de la croissance p.39
Suivre, évaluer et anticiper l'action économique p.40
*Déjà en action. PM'up : booster
les PME à fort potentiel* p.41

**LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION
EN DIRECTION DES ENTREPRISES** P.41

**RETOUR SUR UNE ANNÉE
DE CONCERTATION** P.42



#Leader

Une construction collective

Interview de Jérôme Chartier, vice-président de la Région Île-de-France chargé de l'Économie et de l'Emploi

POURQUOI LA RÉGION A-T-ELLE SOUHAITÉ MENER CE TRAVAIL DE CONCERTATION POUR ÉLABORER LE SCHÉMA ?

La loi précise que les acteurs franciliens devront désormais respecter les orientations figurant dans le schéma, qui définit l'action régionale et l'articulation de toutes les modalités de soutien au développement économique sur le territoire.

Il était donc indispensable de recueillir les attentes des territoires ainsi que celles de l'ensemble des acteurs économiques franciliens (chefs d'entreprises, pôles de compétitivité et clusters, collectivités locales et chambres consulaires, etc.) pour définir collectivement une organisation et des orientations fortes pour les cinq prochaines années.

QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES ÉTAPES DE CETTE CONCERTATION ?

La Région s'est d'abord appuyée sur la restitution de travaux diagnostics pour initier la réflexion : évaluation de la précédente stratégie, portrait socio-économique de l'Île-de-France (réalisé par l'IAU) et réflexion prospective avec des groupes d'experts.

En mars 2016, la conférence régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation a permis d'engager un cycle

d'échanges collectifs et individuels autour de l'identification des enjeux de l'économie francilienne, poursuivi tout au long du premier semestre. Les partenaires ont également été invités à contribuer par écrit. À la suite de cela, la Région a proposé un projet de schéma présenté et débattu au cours d'un second cycle d'échanges : entretiens bilatéraux, conférences régionales (ESS, CTAP) et territoriales (dans chaque département), consultation des entreprises et des partenaires sociaux.

Près de 2 300 personnes ont participé à ces échanges, pour aboutir au schéma adopté en fin d'année par les conseillers régionaux.

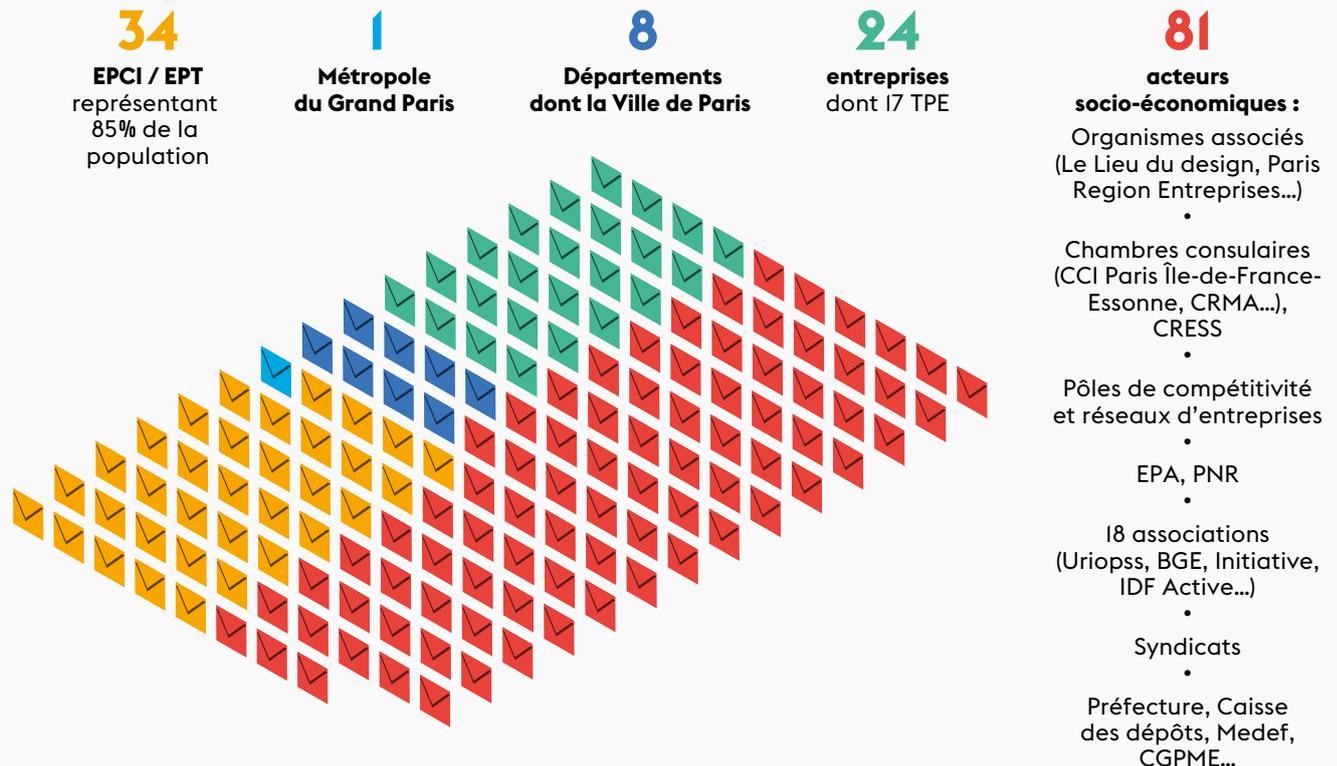
QUELLES ONT ÉTÉ LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

La principale contrainte a été celle du temps. La Loi NOTRe a donné un an à la Région pour élaborer ce schéma, dans un environnement institutionnel marqué par la redistribution des compétences économiques – limitation des capacités d'intervention des départements notamment – et par l'évolution du périmètre des structures intercommunales franciliennes.

Le travail a donc consisté à suivre le rythme imposé par la loi, tout en laissant à chacun le temps de se positionner et de participer à la construction de la nouvelle stratégie.

// Il était indispensable de recueillir les attentes des territoires ainsi que celles de l'ensemble des acteurs économiques franciliens. //

Concertation : zoom sur les contributions écrites



EN QUOI LES MODES DE CONCERTATION EMPLOYÉS SONT-ILS COMPLÉMENTAIRES ?

Les rencontres individuelles ou collectives ont permis d'échanger de manière itérative sur les enjeux, les attentes et les engagements de chacun :

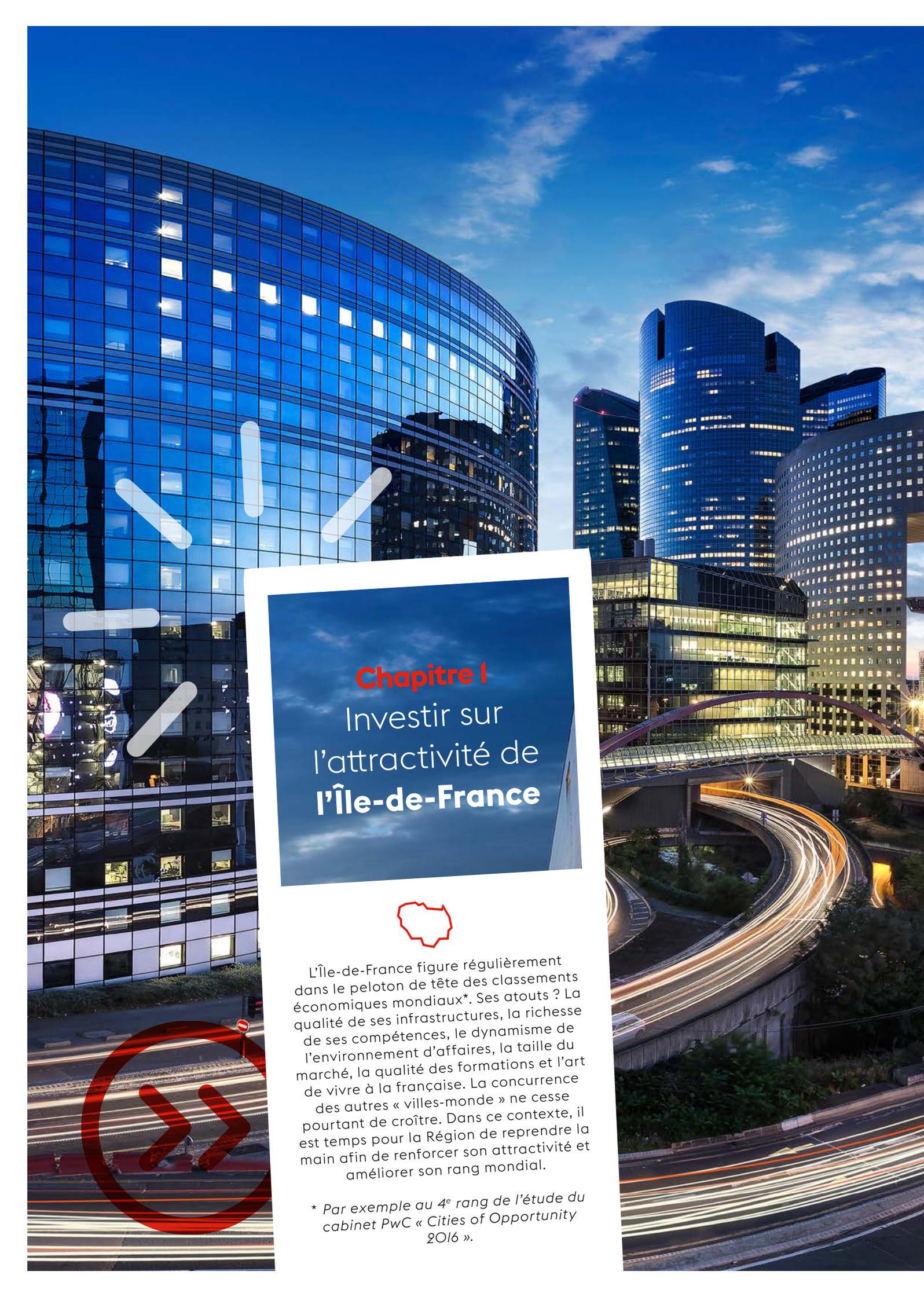
- Les groupes d'experts (organismes d'études, partenaires, universitaires) ont nourri la réflexion autour des enjeux prospectifs de l'économie régionale.

- Le comité des partenaires a suivi l'évolution des travaux. Les échanges avec chacun ont par ailleurs été poursuivis au cours d'entretiens bilatéraux.
- Les conférences thématiques ont permis d'approfondir les enjeux relatifs au développement économique, à l'innovation, l'attractivité et l'économie sociale et solidaire.
- Les conférences territoriales, que j'ai moi-même animées, ont eu pour objet d'aller à la rencontre des territoires et

des entreprises dans chaque département francilien.

La concertation écrite a également permis de formaliser les points de vue individuels et d'analyser les principales attentes issues de près de 150 contributions.

Les synthèses de ces travaux sont compilées et accessibles sur le site de la Région Île-de-France. •



Chapitre I

Investir sur l'attractivité de l'Île-de-France



L'Île-de-France figure régulièrement dans le peloton de tête des classements économiques mondiaux*. Ses atouts ? La qualité de ses infrastructures, la richesse de ses compétences, le dynamisme de l'environnement d'affaires, la taille du marché, la qualité des formations et l'art de vivre à la française. La concurrence des autres « villes-monde » ne cesse pourtant de croître. Dans ce contexte, il est temps pour la Région de reprendre la main afin de renforcer son attractivité et améliorer son rang mondial.

* Par exemple au 4^e rang de l'étude du cabinet PwC « Cities of Opportunity 2016 ».

Une région leader dans le monde s'appuyant sur de très nombreux atouts

POPULATION ACTIVE DYNAMIQUE

350 000 entrants par an
en Île-de-France
6,1 millions d'emplois



PLACE FINANCIÈRE DE DIMENSION INTERNATIONALE

**23 des 500 plus grandes
multinationales** du monde
sont installées à Paris : 3^e ville
derrière Pékin et Tokyo en termes
d'implantations

Paris abrite **40 fonds d'amorçage**
pour les start-up, contre 37 pour
Londres et 23 pour Francfort



PARC IMMOBILIER D'ENTREPRISES ATTRACTIF

52,6 millions de m² de
bureaux **17 millions**
de m² de
d'entrepôts
680 000 m² d'exposition :
1^{er} exposant mondial (superficie)
La Défense : 1^{er} quartier
d'affaires européen

1^{re} RÉGION D'EUROPE PAR SA RICHESSE

devant la **Lombardie**
et le **Grand Londres**

1/3 de la richesse
créée en France
1^{re} région industrielle
française en nombre d'emplois
4^e économie de services
au monde

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

39% des dépenses
intérieures de R&D **25%**
des étudiants
français
Pôle scientifique et technologique
de **Paris-Saclay**
8 pôles de compétitivité
17 universités et
60 grandes écoles
40% des chercheurs français

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

3 aéroports internationaux :
Paris - Charles-de-Gaulle,
Paris-Orly et Paris-Le Bourget

7 gares TGV
47 millions
de touristes





Rafael Trapet/Picturetank

//
Nous avons pu rencontrer tous les acteurs du développement économique : une étape indispensable, dans le cadre de la redistribution des missions issue de la loi NOTRe. //

Franck Margain

Attirer les entreprises, les investisseurs et les talents

L'Île-de-France a pour ambition de réussir à faire converger les énergies autour d'une stratégie d'attractivité et d'une marque portées par l'ensemble des acteurs économiques. Pour être plus efficace, répondre aux attentes des cibles internationales et améliorer les résultats de l'Île-de-France, deux règles clés doivent être intégrées dans cette stratégie : la culture du service et la transformation numérique.

RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Les investisseurs sont très attentifs à la qualité de vie dans les territoires. Véritable facteur d'attractivité, celle-ci dépend largement des infrastructures de transports. En Île-de-France, la montée en gamme des équipements sera portée par le Grand Paris Express et la rénovation des réseaux existants, qui générera 26 milliards d'euros d'investissement dans les transports. Les infrastructures routières, portuaires et fluviales seront également renforcées pour faciliter les trajets domicile-travail et l'acheminement des marchandises. De nouveaux services – échanges multimodaux, développement des véhicules connectés, covoiturage, etc. – favoriseront l'utilisation optimale de ces infrastructures par les professionnels et les particuliers. Certains territoires, jusqu'ici mal desservis, pourront être valorisés. Quant aux équipements structurants existants (aéroports, universités, centres de congrès, complexes de loisirs...), ils seront confortés et modernisés.

DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE FONCIÈRE ET TERTIAIRE ATTRACTIVE ET LISIBLE À L'INTERNATIONAL

Le potentiel immobilier d'un territoire représente un élément clé de son attractivité. En Île-de-France, la construction de bureaux neufs et la rénovation du parc ancien doivent se poursuivre. Alors que la croissance économique régionale s'accélère, la mise sur le marché annuelle de

500 000 m² de bureaux d'ici 2030 sera nécessaire pour répondre aux standards internationaux et satisfaire les besoins des entreprises françaises et internationales. Une partie du foncier disponible devra être mobilisée et la construction d'immeubles réversibles (facilement convertibles en bureaux ou en logements, selon les besoins) sera encouragée. L'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise constitue le lieu privilégié d'analyse et de réflexion stratégique sur ces sujets. Pour accélérer la dynamique, la Région portera auprès de l'État des propositions pour réformer la redevance pour la création de bureaux, de commerces et d'entrepôts.

DYNAMISER L'AXE SEINE

Forte de ses 15 millions d'habitants, de ses 7,3 millions d'emplois et de son million d'établissements économiques, la Vallée de Seine est un élément clé de l'attractivité francilienne. Corridor économique et débouché maritime de premier plan, elle contribue largement à l'ouverture internationale de l'Île-de-France. Les Régions Normandie et Île-de-France proposent désormais une vision partagée de l'avenir de l'axe Seine et de ses filières économiques porteuses de développement. L'enjeu : impulser une nouvelle dynamique et renforcer la cohérence des interventions. Il s'agira également de mieux flécher les crédits alloués au Contrat de plan interrégional État Régions (CPIER), véritable outil de réindustrialisation, de croissance verte et d'innovation.

3 QUESTIONS À

Franck Margain

Président de Paris Region Entreprises, l'agence de développement économique d'Île-de-France

POURQUOI PARIS REGION ENTREPRISES A-T-ELLE DÉCIDÉ DE S'IMPLIQUER DANS L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE #LEADER ?

En tant qu'acteur central du développement économique, nous nous devons de participer à ces travaux. De plus, dans le cadre de la loi NOTRe, nous assistons à une redistribution des missions entre les villes, les départements, les territoires et la Région. Cela nous a permis de rencontrer tous les acteurs et partenaires impliqués dans le développement économique de la région pour définir et coordonner nos rôles respectifs. Enfin, être au cœur de la stratégie économique régionale nous permet de la porter à l'international.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ATTRACTIVITÉ DE L'ÎLE-DE-FRANCE ?

Nos atouts sont connus : concentration d'étudiants et de chercheurs, diversité d'industries et de services, qualité des infrastructures, situation privilégiée au cœur de l'Europe... Nous avons aussi des « forces cachées ». À titre d'exemple, le coût d'un cadre francilien pour un employeur est bien inférieur aux coûts constatés dans d'autres capitales... alors que l'Île-de-France est numéro 1 européen en termes de productivité ! Les trois lycées internationaux constituent un énorme facteur d'attractivité.

QU'ATTENDEZ-VOUS DU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE #LEADER EN 2017 ?

Nous allons désormais, avec l'ensemble des acteurs franciliens, mettre en pratique ce travail collectif pour gagner en complémentarité, éviter les recouvrements d'actions et avancer dans le même sens. Cela devra notamment nous aider à vendre encore mieux les qualités de la région à l'international, dans un contexte de concurrence accrue avec les « villes-monde » telles que Francfort ou Londres. Si je devais proposer une piste d'amélioration, je soulignerais l'intérêt de développer une communauté financière dynamique et étoffée au service des start-up. Un moyen d'éviter les départs d'entreprises vers l'étranger. ●



Hugues-Marie Duclos/Picturetank

ZOOM SUR...

UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ AUTOUR D'UNE MARQUE COMMUNE « PARIS REGION »

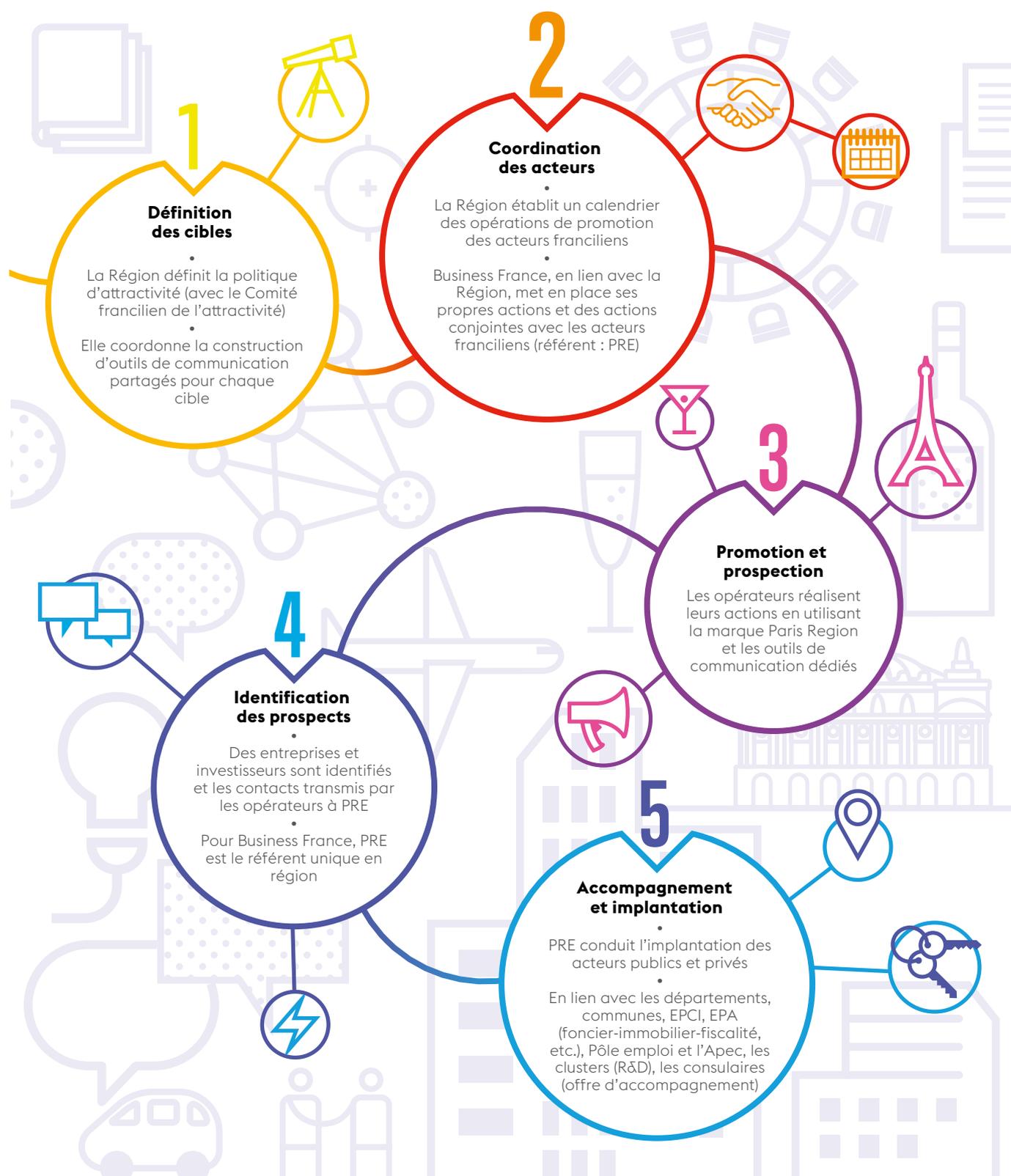
Trop dispersées, les actions de promotion internationale brouillent l'image de la région auprès des décideurs étrangers. Pour y remédier, l'Île-de-France va définir une stratégie d'attractivité en lien avec le Comité francilien de l'attractivité, instance qui réunit acteurs publics et privés chargés de la promotion du territoire. Paris Region Entreprises (PRE), l'agence de l'attractivité régionale, sera chargée de déployer cette stratégie autour de trois axes :

- **Un marketing de l'offre territoriale cohérent**, centré sur la marque commune « Paris Region » dans l'objectif de renforcer la visibilité de l'Île-de-France à l'étranger. La Région et PRE réaliseront et/ou valideront l'ensemble des supports de promotion économique de l'Île-de-France et des territoires de projet de dimension internationale.
- **L'identification des prospects dans les pays stratégiques**. PRE assurera cette mission, dans la continuité de l'action de Business France.

- **Un accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs et investisseurs qui ont choisi l'Île-de-France**. PRE sera leur point d'entrée opérationnel unique. Le guichet « Choose Paris Region », déjà en place, propose aux entreprises étrangères qui envisagent de s'installer en Île-de-France une prise en charge globale qui couvre le cadre réglementaire, fiscal et social, mais aussi l'accueil des salariés et de leur famille.

La chaîne de valeurs de l'attractivité permettra de clarifier le rôle de chacun des acteurs impliqués. Dans ce cadre, la Région et PRE conforteront leur relation avec le Référent unique aux investissements (RUI) pour accompagner les projets stratégiques d'investisseurs étrangers en Île-de-France. Enfin, la stratégie d'attractivité touristique sera précisée par le Schéma régional du tourisme et des loisirs 2017-2025, avec en ligne de mire les Jeux olympiques et paralympiques 2024 ainsi que l'Exposition universelle 2025.

La chaîne de l'attractivité internationale



Pour des entreprises franciliennes plus exportatrices

L'offre d'accompagnement à l'export des entreprises est riche, mais elle doit être plus facile d'accès et mieux coordonnée. En dépit d'une démarche d'optimisation lancée dans le cadre du Plan régional d'internationalisation des entreprises (Prie), les nombreuses solutions mobilisables restent souvent redondantes et ne proposent pas un parcours complet à l'entreprise.

En outre, les entrepreneurs ne tirent pas suffisamment profit du rayonnement international des grandes entreprises franciliennes ni de l'expérience des cadres impatriés. La mobilisation coordonnée de ces forces vives permettra de valoriser et d'exporter plus fortement les produits et services franciliens.

PROPOSER UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL ACCESSIBLE ET EFFICACE AUX ENTREPRISES

La Région pilotera la définition et la mise en œuvre d'une offre de services d'appui à l'export. L'objectif : proposer aux entreprises des parcours lisibles, accélérés et simplifiés. Pour cela, la Région mobilisera l'ensemble des acteurs publics et privés, en veillant à la complémentarité de leurs dispositifs et à la suppression des doublons. Le rôle de chaque intervenant sera précisé au moyen d'une chaîne de valeurs de l'internationalisation des entreprises en Île-de-France.

Les partenariats noués avec certaines grandes régions mondiales et les analyses menées sur le commerce extérieur francilien permettront de définir les zones géographiques les plus porteuses pour les entreprises d'Île-de-France. Plus largement, la Région favorisera les échanges croisés entre petites et grandes entreprises établies en Île-de-France dans une logique d'innovation ouverte.

Le mentorat – parrainage par des pairs – sera encouragé ainsi que le recours aux volontaires internationaux à l'étranger. Les start-up intéressées par le marché américain seront invitées à se rapprocher du French Tech Hub, relais de la

Région aux États-Unis.

Enfin, l'identification des financements (européens, nationaux ou régionaux) mobilisables sera facilitée pour appuyer l'internationalisation des entreprises franciliennes.

ENCOURAGER L'EXPORTATION COLLABORATIVE

Pour les filières stratégiques (aéronautique, numérique, santé...), les pôles de compétitivité organiseront des démarches d'exportation collaborative. Des offres clés en main, regroupant produits et services complémentaires, seront proposées aux décideurs étrangers.

Cette stratégie de « chasse en meute » sera également soutenue par le Plan régional d'internationalisation des entreprises (Prie). S'appuyant sur la marque Paris Region, petites et grandes entreprises participeront ensemble à des missions collectives à l'international, ainsi qu'aux grands rendez-vous franciliens (foires, salons) attirant les visiteurs internationaux.

PRENDRE EN COMPTE LES MARCHÉS VIRTUELS

La stratégie francilienne d'exportation devra intégrer l'existence des places de marché virtuelles car, pour les petites entreprises, elles constituent un tremplin vers l'exportation. Grâce à elles, les entrepreneurs peuvent sonder l'intérêt des consommateurs pour leurs marchandises ou leurs services, sans se déplacer. La Région entend donc soutenir la promotion des produits franciliens sur ces places de marché et déployer des « corner Île-de-France » pour aider les TPE-PME qui souhaitent exporter via le digital.

CONSOLIDER LE TOURISME D'AFFAIRES FRANCILIEN

Avec 700 000 m² de surfaces disponibles, près de 12 millions de visiteurs annuels et plus de 95 000 entreprises exposantes, l'Île-de-France est la première place forte du tourisme d'affaires en Europe. Elle compte de nombreux événements de portée internationale : le Salon du Bourget, Euro Satory, le Salon de l'agriculture ou le Mondial de l'automobile. Dans l'objectif de développer le tourisme d'affaires en Île-de-France, la Région renforcera la promotion des salons franciliens, en lien avec les grands acteurs du secteur.



Business France, guider les entreprises vers l'international

Partenaire de la Région Île-de-France, Business France constitue la porte d'entrée des PME françaises vers l'exportation. Grâce à ses 85 bureaux répartis dans 70 pays, l'opérateur public aide les entrepreneurs à cibler les marchés porteurs, prospecter leurs futurs clients, répondre aux appels d'offre, connaître les réglementations locales... Via le programme France Export qu'il pilote, Business France réalise plusieurs centaines de missions collectives à l'étranger, ouvertes notamment aux entreprises bénéficiant des aides TP'up et PM'up.

... et un territoire immédiatement identifié à l'international

L'image économique de l'Île-de-France reste en retrait par rapport à Londres ou à d'autres places européennes comme Francfort ou Amsterdam. La région souffre notamment du contraste de visibilité entre certaines zones périphériques méconnues à l'étranger et des lieux bien identifiés comme Versailles ou La Défense.

Pour remédier à cette situation, la Région dispose de deux leviers d'actions : optimiser l'usage de facteurs de production (travail matériel, capital naturel, capital physique...) en Île-de-France – source potentielle de productivité et de croissance économique – et spécialiser davantage les territoires économiques en proche et grande couronnes.

VALORISER LES PÔLES LEADERS D'ÉCHELLE INTERNATIONALE

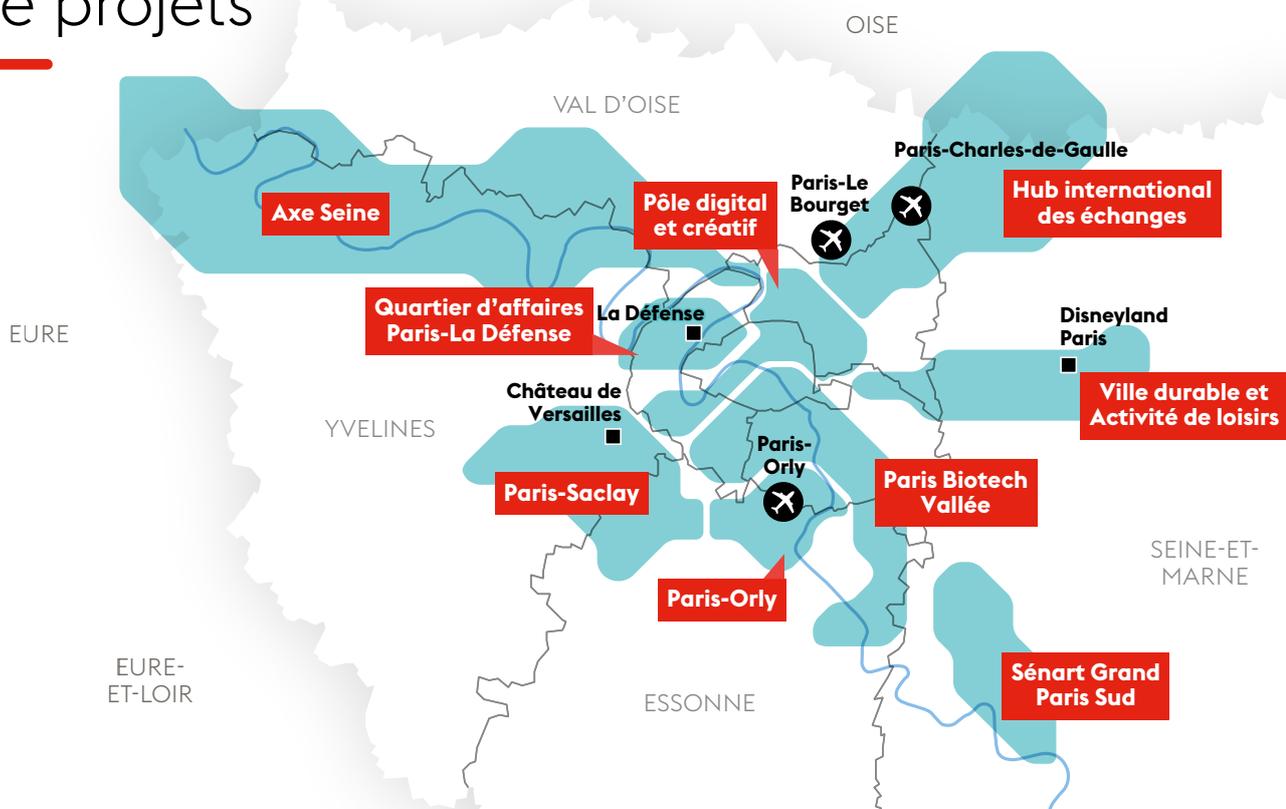
Pour gagner en visibilité, la Région s'appuiera sur ses territoires leaders : Paris-La Défense, Grand Roissy-Le Bourget, Saclay et la Vallée de la Seine. Elle s'attachera également à renforcer les pôles économiques structurants au niveau régional : La Plaine Saint-Denis, Marne-la-Vallée, Orly-Rungis, Biotech Valley, Cergy-Confluence, Grand Paris Sud-Évry-Génopole, etc. Grâce à leur environnement

d'affaires, leur potentiel de création d'emplois et d'activités, leur concentration de talents, ces territoires contribuent à la reconnaissance et à l'attractivité internationale de l'Île-de-France. Ils bénéficieront d'une animation orchestrée par la Région et PRE afin de travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun, de promotion et d'échanges.

DÉPLOYER LA MARQUE PARIS REGION

Pas de victoire sans étendard. La marque Paris Region permettra à l'Île-de-France d'améliorer sa visibilité à l'international. PRE mettra à disposition des territoires franciliens des éléments de langage et des outils de communication partagés à utiliser dans le cadre d'opérations de promotion à l'international. Chacun pourra ainsi valoriser ses atouts en cohérence avec le développement de la visibilité internationale de la Région.

Les territoires de projets





Stephanie Lacombe/Picturetank



© Région Île-de-France



Jean-Lionel Dias/Picturetank

CHOISIR PARIS REGION, PAR PASSION ET PAR RAISON

Une silhouette évoquant la tour Eiffel placée au centre de huit bâtonnets colorés, rayonnant dans toutes les directions ; la ville de Paris, l'une des plus célèbres du monde, intégrée au mouvement même de sa région... Lancée il y a trois ans pour porter à l'international la stratégie d'attractivité de l'Île-de-France, la marque de territoire « Paris Region, Source of Inspiration » s'est imposée comme une évidence.

UNE COMMUNICATION ENCADRÉE

La marque de territoire invite les investisseurs à se projeter dans un avenir collectif et créatif. Elle renforce la cohésion des acteurs œuvrant ensemble à la réussite du territoire, tout en leur donnant un avantage compétitif supplémentaire. Pour que son image ne soit jamais brouillée et que chaque utilisation contribue à la renforcer, sa déclinaison sur les supports de communication des différents acteurs est précisément encadrée. La marque Paris Region

est enfin associée à un univers sémantique et iconographique.

UN GUICHET POUR FACILITER L'INSTALLATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Toutefois, en matière d'investissements et d'implantations d'entreprises, susciter l'envie ne suffit pas. Avant d'engager leur avenir, celui de leur entreprise, de leurs collaborateurs et de leur famille, les décideurs internationaux ont besoin d'arguments solides. Lancé en novembre dans le sillage du Brexit, le guichet unique « Choose Paris Region » marque la mobilisation réussie des acteurs franciliens. Ce dispositif énonce en cinq points les principaux avantages de l'écosystème francilien. Il invite les décideurs internationaux à prendre contact avec son équipe de chargés d'affaires. Un interlocuteur dédié facilite leurs recherches et leurs démarches. La mise en commun renforcée des moyens des différentes entités d'accueil régionales rend possible une prise en charge globale, précise et rapide.



Joanna Tarlet-Gaueur/Picturetank

Jean-Lionel Dias/Picturetank

Chapitre 2

Rendre l'économie francilienne plus compétitive



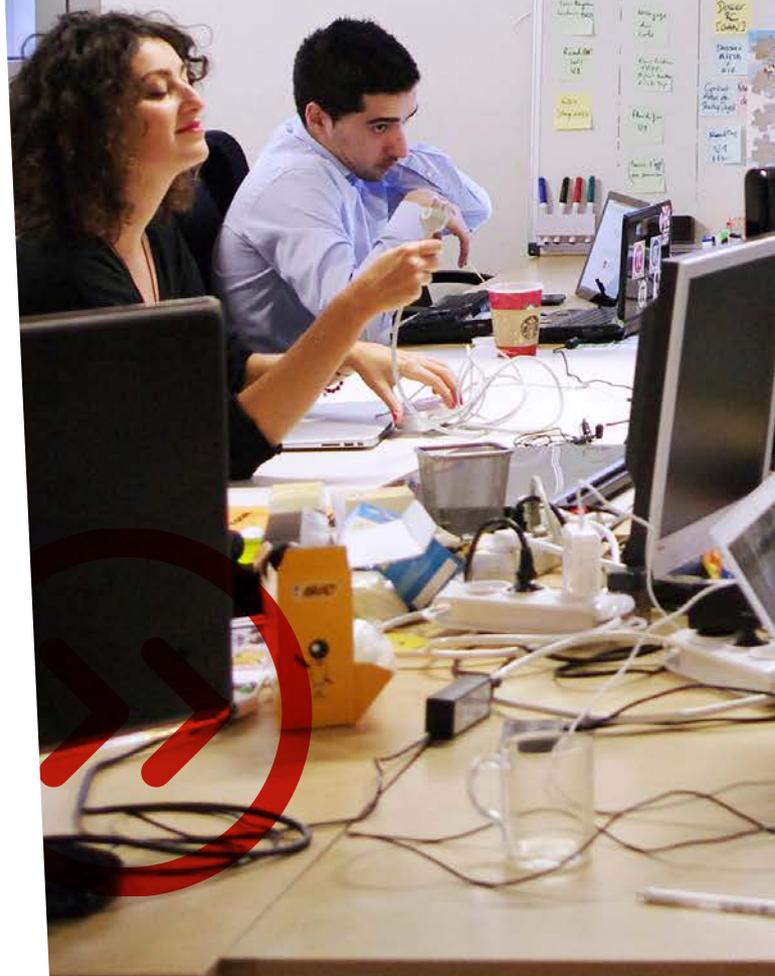
L'Île-de-France, qui concentre près de 950 000 entreprises, est la région la plus dynamique de France en matière de création d'entreprises. À elle seule, elle accueille un quart des 388 000 entreprises françaises créées chaque année et se hisse au premier rang des régions européennes pour la création de start-up. Cependant, en dépit d'un environnement économique favorable avec un écosystème dédié à la croissance très riche, les entreprises franciliennes rencontrent des obstacles à leur développement. La Région peut améliorer sa compétitivité en se concentrant sur ses filières d'excellence, en accompagnant mieux le développement de ses TPE-PME, mais aussi en se donnant les moyens de devenir un hub mondial de l'innovation.



NUNKI

LIVE INFORMATION, REAL EMOTIONS

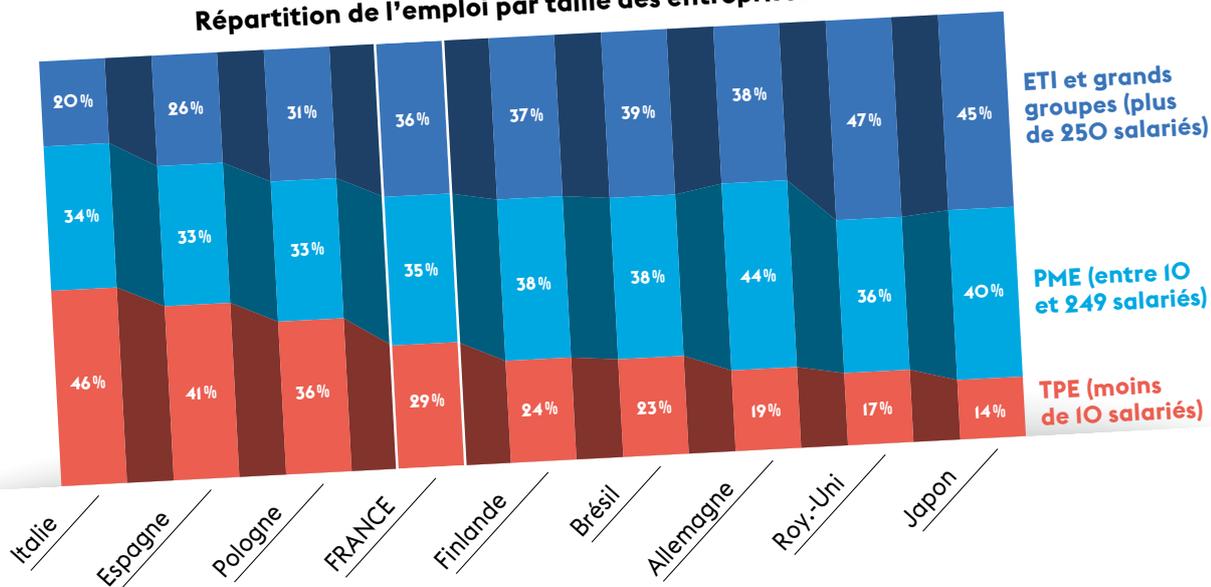
LE CAMPING



La création d'entreprises en Île-de-France

Près de 950 000 entreprises sont installées sur le territoire
La région concentre un quart des 388 000 créations annuelles d'entreprises en France. Mais celles-ci peinent à grandir

Répartition de l'emploi par taille des entreprises en 2012



Devenir un hub mondial de l'innovation

L'Île-de-France est l'une des régions leaders en matière de recherche et d'innovation au sein de l'Union européenne et même à l'échelle mondiale. Son potentiel témoigne d'une capacité de création et d'innovation essentielle à la compétitivité internationale française. Mais ce potentiel est insuffisamment valorisé et la mise sur le marché de nouveaux produits et services n'est pas à la hauteur des capacités régionales.

//
Nous devons développer le bilinguisme pour attirer davantage les talents étrangers. //

Frédéric Tibout

Sa place en Europe et dans le monde est en deçà des attentes. Malgré une dynamique de création positive, des freins à la création et à la croissance des start-up subsistent et sont à lever. Le déploiement d'actions ciblées en direction des « jeunes pousses » franciliennes doit mieux valoriser ce potentiel et faire de la région un hub mondial de l'innovation.

SOUTENIR LES GRANDS LIEUX D'INNOVATION

Parce que les mots sont évocateurs, chacun imagine assez facilement

ce qu'est un accélérateur ou un incubateur de start-up... Ces grands lieux intégrés d'innovation (GLII) ont une finalité : favoriser la création et l'épanouissement des entreprises innovantes en leur proposant des services adaptés. La Région souhaite appuyer le développement des GLII répondant aux critères suivants : une taille critique, un lien avec au moins une des filières stratégiques, un programme d'accompagnement de haut niveau et des relations avec d'autres lieux d'innovation. Les structures concernées pourront prétendre au label « Paris Region Innovation », bénéficier d'une promotion régionale et, le cas échéant, d'un financement.

APPUYER LE FINANCEMENT ET LA MISE SUR LE MARCHÉ DES INNOVATIONS

La Région entend stimuler les transferts de technologies et les mises sur le marché d'innovations. Elle mènera, dans le cadre des filières stratégiques, une politique d'amorçage, d'expérimentation, de prototypage et de démonstrateurs en association avec les acteurs franciliens. Elle s'appuiera notamment sur le dispositif Innov'up.

INTÉGRER LES ENJEUX DE DESIGN DANS L'INNOVATION

Le design est devenu un levier majeur de croissance et de conquête des marchés. Soucieuse de sensibiliser les entreprises à ces enjeux, la Région soutiendra le Lieu du design, qui animera un hub visant à mettre en relation entreprises et designers.



Julie Bourges/Picturetank



ZOOM SUR...

Julie Bourges/Picturabank

L'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX PORTEURS DE PROJETS ET ENTREPRISES À FORT POTENTIEL DE CROISSANCE

La Région mettra à disposition des entreprises innovantes une nouvelle offre de services. Celle-ci comprendra :

- un accompagnement stratégique,
- le renforcement de leurs fonds propres et de leur trésorerie,
- un soutien à l'internationalisation,

- des solutions immobilières dans des lieux d'innovation,
- une mise en réseau avec les grands donneurs d'ordre.

Avec ses partenaires, la Région animera une communauté francilienne des entreprises d'excellence.

DÉVELOPPER L'INNOVATION OUVERTE

Les relations entre les grandes entreprises et les PME constituent un socle pour la conduite de projets innovants collaboratifs et partagés. Elles seront encouragées afin de favoriser « l'innovation ouverte ». Les pôles de compétitivité joueront un rôle majeur dans ce domaine pour assurer la promotion des innovations sur les filières stratégiques franciliennes. Par ailleurs, Paris Region Entreprises anime, aux États-Unis et en Chine, une offre d'innovation ouverte (techmeeting, sourcing) à destination des grands groupes et PME/start-up.

FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE ENTREPRENEURS, CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Pour renforcer le continuum de l'innovation, les initiatives de coopération entre les entreprises et les

centres d'excellence internationaux ou universitaires seront multipliées. La Région s'appuiera sur ses filières stratégiques et sur les structures existantes : instituts de recherche technologique, instituts Carnot, sociétés d'accélération du transfert de technologies (Satt), etc. Par ailleurs, la Région Île-de-France souhaite proposer au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche la création d'une troisième mission pour l'enseignant-chercheur : le transfert de savoir aux entreprises.

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA PROTECTION INTELLECTUELLE

L'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) déploiera un plan d'action régional pour informer les entreprises franciliennes sur l'importance des enjeux de la propriété intellectuelle.

3 QUESTIONS À

Frédéric Tibout

Cofondateur et président de la société English Attack, créée en 2009 à Paris

POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE #LEADER ?

English Attack est une société numérique très internationale qui développe des outils pédagogiques innovants d'apprentissage de l'anglais. Nous sommes en contact rapproché avec la Région, qui est entrée au capital de notre société l'an dernier. Nous avons naturellement été impliqués dans ces discussions, sur les thématiques suivantes : innovation, internationalisation et bilinguisme.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA COMPÉTITIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ?

La compétitivité et l'attractivité de la région sont fortes. Au moment d'implanter le siège de notre entreprise, avec mon associé, nous avons retenu l'Île-de-France. Ses atouts sont nombreux : ses talents, son secteur high-tech dynamique et son écosystème d'accompagnement très favorable, pertinent et peu bureaucratique. Mais certains facteurs créent un différentiel de compétitivité avec d'autres régions du monde. Les contraintes pesant sur le droit du travail posent problème dans notre secteur. Et l'image du Francilien parlant mal l'anglais freine le recrutement de talents étrangers...

QUELLES SONT VOS ATTENTES QUANT AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE #LEADER EN 2017 ?

Nous aimerions justement que le bilinguisme ou, à défaut, une meilleure maîtrise de l'anglais par les Franciliens, soit un objectif stratégique du schéma. On pourrait imaginer la mise en place de guichets anglophones, en sensibilisant entreprises et employés... Il serait aussi intéressant de favoriser la mobilité et l'internationalisation des lycéens. Enfin, nous aimerions qu'un pôle de compétitivité dédié à l'éducation numérique (Edutech) voie le jour : la Région a des choses à faire valoir dans ce domaine ! ●



3 QUESTIONS À

Jean-Luc Beylat

Président de Systematic Paris-Region, pôle de compétitivité dédié aux acteurs du logiciel, du numérique et de l'industrie couvrant le grand Sud-Ouest parisien

POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE #LEADER ?

Les pôles de compétitivité ont vocation à construire des écosystèmes innovants et à faciliter la croissance des entreprises. Nous avons donc logiquement été sollicités pour participer au schéma #Leader. Nous sommes ravis de la relation de confiance nouée avec la Région. Nous avons ainsi participé à l'écriture du schéma et aux délibérations, en veillant à ne pas en faire un simple plan théorique mais un réel outil de travail, proche des pratiques et des compétences des acteurs.

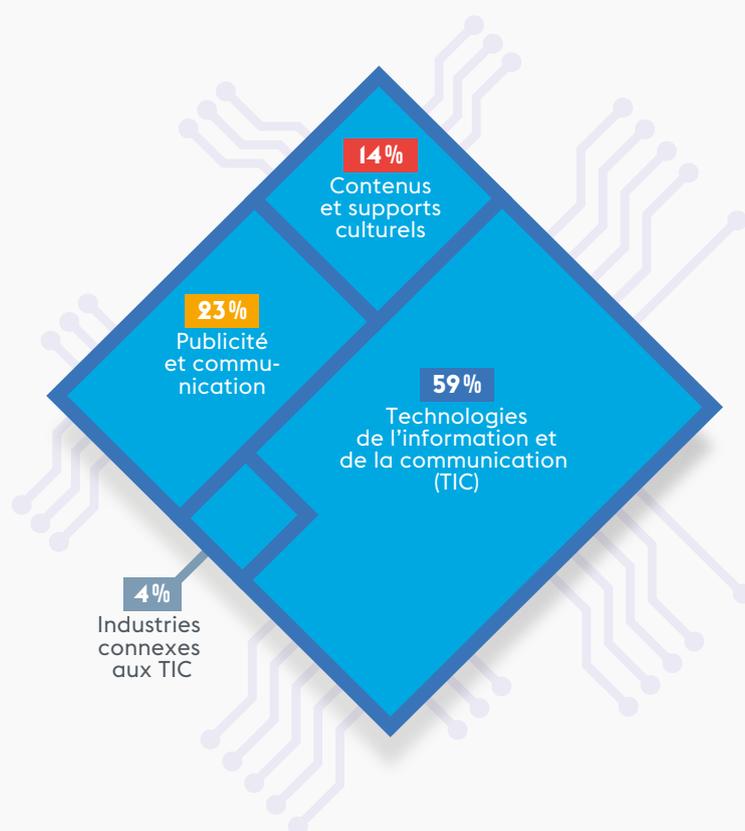
QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA COMPÉTITIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Le territoire est vaste mais contrasté : à côté de zones dynamiques, d'autres affichent des taux de chômage élevés. Nous disposons cependant de nombreux atouts. L'exceptionnelle concentration d'acteurs académiques, de grands groupes et de PME fait de la région le premier plateau de recherche et développement d'Europe ! Nous avons toutes les cartes en main pour nous saisir des enjeux de l'innovation numérique des deux décennies à venir : transition énergétique, ville intelligente, mobilité, santé...

QUELLES SONT VOS ATTENTES QUANT AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE #LEADER ?

Nous espérons être associés à la mise en œuvre du schéma #Leader, et assurerons un suivi des actions, selon les critères de performance définis collectivement. Sur le fond, il nous semble essentiel que ce schéma rende le territoire plus lisible, facilite l'action collective et renforce les échanges entre partenaires. Il doit également permettre d'attirer les talents et les investisseurs privés. Enfin, nous espérons que la Région souhaitera relever à nos côtés les défis futurs de l'innovation numérique, pour faire de l'Île-de-France le phare numérique de l'Europe. ●

510 000 emplois dans l'économie numérique



// **Ce schéma n'est pas un simple plan théorique, mais un réel outil de travail, proche des pratiques et des compétences des différents acteurs.** //

Jean-Luc Beylat

L'usine du futur, un virage stratégique

Robots intelligents assistant des opérateurs qualifiés dans les tâches pénibles ou répétitives, salles d'immersion pour tester de nouveaux équipements en réalité virtuelle, exosquelettes décuplant la force de leur utilisateur, imprimantes connectées traitant seules des millions de données... L'usine du futur n'est plus le rêve de quelques auteurs de science-fiction mais une réalité, qui peut donner à une entreprise un avantage concurrentiel décisif.

Elle permet en effet de produire des pièces uniques et complexes à prix modéré, en optimisant la consommation de travail, d'énergie et de matières premières. À ce titre, elle représente une opportunité historique de réindustrialiser notre économie. Aussi la Région soutient-elle ses PME en participant au financement d'infrastructures de production mutualisées ou en soutenant leurs investissements directs dans les technologies d'avenir. Près de 200 ont déjà été accompagnées.



Valoriser les filières d'excellence

Les filières d'excellence franciliennes constituent l'un des principaux moteurs de la compétitivité régionale. Toutefois, elles méritent d'être davantage intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales les plus dynamiques. Dans cette optique, l'Île-de-France entend redéfinir la stratégie régionale d'animation des filières, accompagner les entreprises appartenant à celles-ci, soutenir les clusters régionaux et interrégionaux (dont les pôles de compétitivité) ou encore encourager les expérimentations in situ.

SEPT FILIÈRES D'EXCELLENCE IDENTIFIÉES

- Aéronautique, spatial et défense,
- Agriculture, agroalimentaire et nutrition, sylviculture,
- Automobile et mobilités,
- Numérique (dont big data, calcul haute performance, cyber-sécurité, industries culturelles et créatives, infrastructures numériques, intelligence artificielle, Internet des objets, fintech, logiciels, réseaux, smart grid),
- Santé (dont biotechnologies, dispositifs médicaux, silver économie),

- Tourisme, sports, loisirs,
- Région-ville durable et intelligente (dont éco-activités, énergies, biomatériaux, [re] construction durable, déchets, smart-cities, services).

Ces filières sont considérées comme stratégiques pour l'Île-de-France compte tenu de leur potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois ainsi que de leur positionnement de leader au plan européen/international. Plusieurs de ces filières ont vocation à renforcer la

dimension productive de l'industrie en Île-de-France. La Région pilotera d'ailleurs une concertation avec les acteurs industriels et les partenaires concernés afin de mettre en œuvre des actions concrètes de maintien et de renforcement des activités industrielles en Île-de-France.

Enfin, la Région souhaite encourager l'ancrage territorial des filières au sein de grands pôles structurants, à l'instar de la filière aéronautique-spatial sur le pôle du Grand Roissy-Le Bourget.

Les filières stratégiques à potentiel d'innovation et d'emploi



Santé, biotechnologies



Ville durable
éco-activités, énergies, biomatériaux, services



Automobile, mobilités



Tourisme, sports, loisirs



Aéronautique, spatial, défense



Agriculture, agroalimentaire et nutrition, sylviculture



Numérique
big data, calcul haute performance, logiciels, smart grids, fintechs, industries culturelles et créatives

tenariats interfilières afin de favoriser l'accès de toutes les entreprises aux nouvelles expertises et technologies scientifiques.

LES CLUSTERS, CŒURS DE LA FERTILISATION CROISÉE

Au sein d'un cluster, les acteurs d'un même secteur d'activités – grands groupes, PME, écoles, industriels ou sociétés de services – partagent des projets auxquels chacun apporte ses moyens et sa vision. La Région entend consolider les clusters de dimension nationale et internationale, les pôles de compétitivité notamment, tout en favorisant la création de nouveaux clusters dédiés aux filières stratégiques. De même, elle encouragera les expérimentations menées sur les territoires.



Bpifrance, une banque au service des entreprises

Prêts, aides, apports en fonds propres... Bpifrance dispose d'une large gamme d'outils pour soutenir les start-up innovantes, les TPE/PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Le fonds régional de garantie, Innov'up ou encore le Prêt Croissance TPE figurent parmi les dispositifs proposés par la Région Île-de-France en partenariat avec la banque publique d'investissement. La Région, qui cogère l'attribution de ces aides, veillera à ce que les délais de décision soient raccourcis. Elle s'assurera également que les enjeux de compétitivité de l'économie francilienne (articulation avec les autres aides et acteurs, prise en compte des orientations du schéma #Leader...) soient pris en compte dans l'attribution des aides.

UNE STRATÉGIE D'ANIMATION RÉNOVÉE

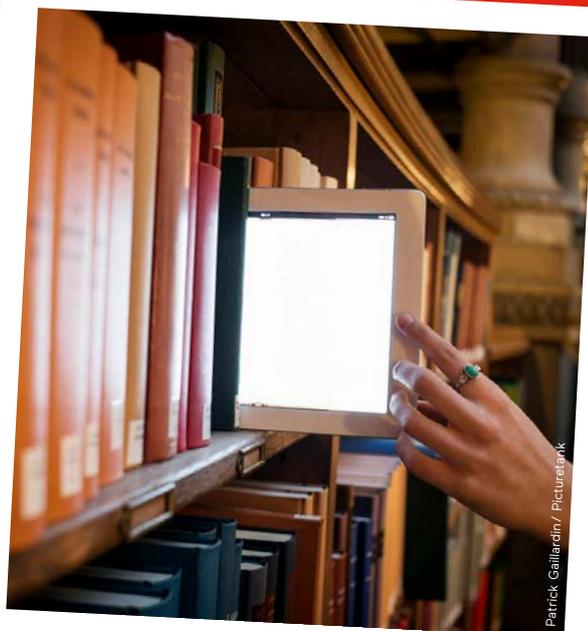
Sept nouveaux comités régionaux seront mis en place, correspondant aux sept filières stratégiques. Copilotés par la Région et l'État, ces instances auront plusieurs missions : accompagner les entreprises dans l'accès aux marchés et aux aides publiques, les appuyer dans leurs actions de recherche et développement collaboratives, développer les partenariats interentreprises, intégrer les opportunités

liées à l'économie circulaire et soutenir le lancement de nouveaux produits-services. Pour chaque filière, des événements à fort rayonnement contribueront à la promotion des écosystèmes régionaux et à l'attractivité de l'Île-de-France. D'autres filières pourront également être accompagnées, notamment dans le cadre des futurs partenariats interrégionaux ou locaux.

Enfin, dans une logique de fertilisation croisée, la Région encouragera les par-



Julie Bourges / Picturank



Patrick Gaillardin / Picturank



Hugues-Maïté Duclos / Picturank

Faire grandir les TPE-PME

Certaines entreprises franciliennes expriment le sentiment d'être isolées et peu soutenues, et peinent à accéder aux aides qui leur sont dédiées. Les efforts entrepris pour leur proposer un parcours d'accompagnement et de financement simplifié, lisible et coordonné seront donc intensifiés. Le constat est similaire pour l'offre foncière et immobilière, qui devra veiller à proposer un parcours résidentiel aux entreprises, à maintenir la diversité des activités économiques et productives, et à renforcer l'attractivité de l'Île-de-France.

L'action régionale devra tenir compte du vieillissement des dirigeants franciliens et du nombre important de défaillances d'entreprises en Île-de-France. Les offres en matière de transmission-reprise des TPE-PME et de soutien aux entreprises en difficulté seront renforcées.

RENDRE LISIBLE L'OFFRE DE FINANCEMENT ET RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS DE TPE

Pour soutenir le développement des TPE, la Région pilotera la mise en place d'un réseau structurant une offre d'appui, amenant toute garantie de professionnalisme, associant les

acteurs publics et privés compétents. Côté financements, la Région et Bpifrance portent des objectifs extrêmement ambitieux à l'horizon 2021 (lire encadré p.20).

ACCÉLÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les transformations numériques et éco-





Aides aux entreprises, cap sur 2021

La Région Île-de-France
a pour objectif d'atteindre :

3

milliards d'euros de prêts
bancaires garantis via le
Fonds régional de garantie
avec Bpifrance,

5 000

« **Prêts Croissance TPE** »
(accessibles aux TPE et PME
de moins de 50 salariés) pour
un montant de 150 millions
d'euros,

1 500

entreprises aidées
financièrement par
le dispositif TP'up,

PLUS DE 1 000

entreprises aidées par
le dispositif PM'up,

40

millions d'euros par an
investis dans le fonds
Innov'Up,

1

intervention plus lisible
de la Région en capital
investissement, en
complémentarité de l'offre
privée.



logiques impactent fortement les modèles économiques des entreprises. Élaborer une stratégie dans ces domaines est une condition impérative pour aider les entrepreneurs à se développer. Pour concrétiser leur projet de transformation, les dirigeants de TPE pourront s'appuyer sur trois dispositifs régionaux : Innov'up, PM'up et TP'up. Par ailleurs, le plan de « Renouveau de l'industrie » favorisera la modernisation de l'outil de production ainsi que la promotion des nouveaux usages industriels et modèles d'affaires. Enfin, une « Innovation Week » regroupant plusieurs événements à fort rayonnement sera organisée chaque année afin de valoriser la filière numérique francilienne.

PROMOUVOIR UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE ET DURABLE

Pilotes sur le foncier et l'immobilier, les intercommunalités mettront en place des parcours résidentiels complets à destination des entreprises. À chaque stade de leur cycle de vie, celles-ci pourront grandir, s'ancrer territorialement, fidéliser leurs salariés et entretenir leurs réseaux de proximité. En lien avec les acteurs locaux, une attention spécifique sera portée aux friches industrielles et urbaines en vue de renouveler le parc immobilier. La Région veillera également au maintien d'une mixité de fonctions (économiques, tertiaires, industrielles...) dans les zones urbaines denses.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION DES TPE/ PME

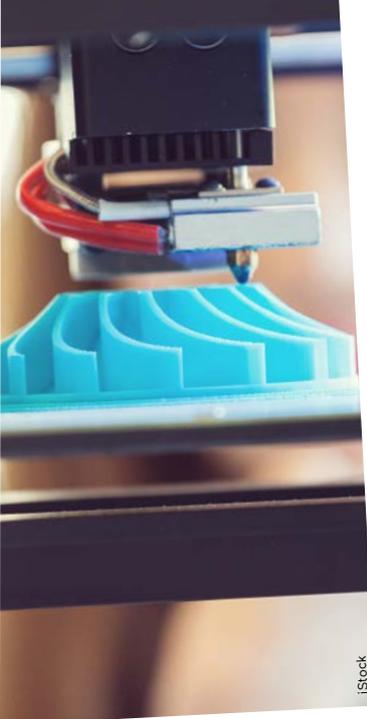
Dans un contexte de vieillissement des dirigeants d'entreprise, la Région pilotera dès 2017 un projet ambitieux en faveur de la transmission des TPE/PME. Objectif : anticiper les cessions et accompagner cédants et acheteurs.

SOUTENIR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

La Région développera, avec l'État, une offre coordonnée de soutien aux entreprises en difficulté ou en restructuration. Elle mettra en place une cellule d'aide dédiée aux entrepreneurs et aux salariés.

FACILITER L'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE

Les TPE-PME représentent 99,8 % des entreprises et 80 % des nouveaux emplois créés en Île-de-France chaque année. Pourtant, elles n'obtiennent qu'un quart des marchés publics nationaux. Dans le cadre du Schéma régional de promotion des achats responsables, la Région prépare un « Small Business Act ». Son ambition ? Simplifier les procédures, réduire les délais de paiement, lutter contre le travail illégal et favoriser la commande par lots. En lien avec les chambres consulaires, les organisations professionnelles et le portail des marchés publics franciliens (Maximilien), la Région soutiendra les TPE-PME dans le cadre de la dématérialisation totale des marchés publics, prévue en 2018. Avec en ligne de mire, un accès renforcé aux commandes liées au Nouveau Grand Paris.



iStock



Hugues-Marie Duclos/Picturetank

Philippe Lespagnol/Picturetank

L'ABÉCÉDAIRE DES AIDES RÉGIONALES AUX ENTREPRISES

A COMME ADAPTATION

À chaque besoin, son aide régionale. L'objectif : aider les entreprises en fonction de leurs besoins et s'adapter à leurs difficultés réelles.

N COMME NUMÉRIQUE

L'ensemble des aides est accessible en ligne via le portail Internet de la Région : www.iledefrance.fr/aides-entreprises.

P COMME PARTENARIATS

La Région consolide son partenariat auprès de Bpifrance, avec le Prêt Croissance destiné aux TPE-PME de plus de trois ans, Innov'up dédié au financement des projets d'innovation de toutes les entreprises et le Fonds régional de garantie, qui facilite l'octroi de prêts bancaires.

La Région renforce le Fonds régional de garantie afin de tripler le nombre de PME bénéficiaires.

R COMME R&D

Grâce à l'aide aux projets collaboratifs de R&D, la Région souhaite favoriser la collaboration entre entreprises et laboratoires de recherche. Menant un projet commun, entrepreneurs et chercheurs ont droit à une subvention couvrant jusqu'à 50 % des dépenses de R&D de l'entreprise et la totalité des coûts marginaux des organismes de recherche.

U COMME UP

En 2016, la Région a présenté son nouveau système d'aides composé de quatre nouvelles solutions financières.

TP'up s'adresse aux TPE de moins de 10 salariés et de moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cette subvention, pouvant aller jusqu'à 55 000 euros par an, doit leur permettre d'investir, de se développer à l'international, ou encore d'engager une transition numérique et écologique.

PM'up cible les PME de moins de 250 salariés et de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, en situation financière saine. Proposant un financement de 250 000 euros maximum et un accompagnement de trois ans, l'aide permet aux entreprises d'exploiter leur potentiel de développement (étude de marché, recrutement de cadre...).

Innov'up est destiné aux entreprises installées en Île-de-France depuis plus d'un an. Qu'elle prenne la forme d'une subvention (de 30 000 à 100 000 euros) ou d'une avance récupérable (jusqu'à 3 millions d'euros), cette solution vise à soutenir les projets innovants (études de faisabilité, prototype...).

Back'up concerne les PME/PMI confrontées à des difficultés temporaires. Grâce à ce dispositif, elles peuvent bénéficier d'un prêt de trésorerie jusqu'à 300 000 euros, d'une subvention sauvegarde de l'emploi jusqu'à 300 000 euros ou d'une aide à la reprise des emplois.



Rafael Trapet/Picturetank

Cyrus Cornut/Picturetank

Jean-Lionel Dias/Picturetank



Chapitre 3

Développer l'esprit d'entreprendre et d'innover



Caractérisée par une vitalité et une diversité importantes, l'économie francilienne a engagé sa tertiarisation de longue date. Elle représente aujourd'hui plus de 6,1 millions d'emplois. Un chiffre en constante augmentation depuis 2000 et qui connaît, depuis peu, une accélération plus soutenue que le reste de la France. Toutefois, ce dynamisme ne suffit pas à absorber la hausse de la population active francilienne ni à réduire significativement le chômage, en particulier parmi les populations les plus fragilisées.

Pour accompagner l'évolution des besoins en compétences des territoires et des entreprises, la mobilisation de tous les outils d'orientation et de formation s'impose.

En Île-de-France, quatre emplois sur dix relèvent directement de l'économie résidentielle, qui base son activité sur les besoins des habitants.

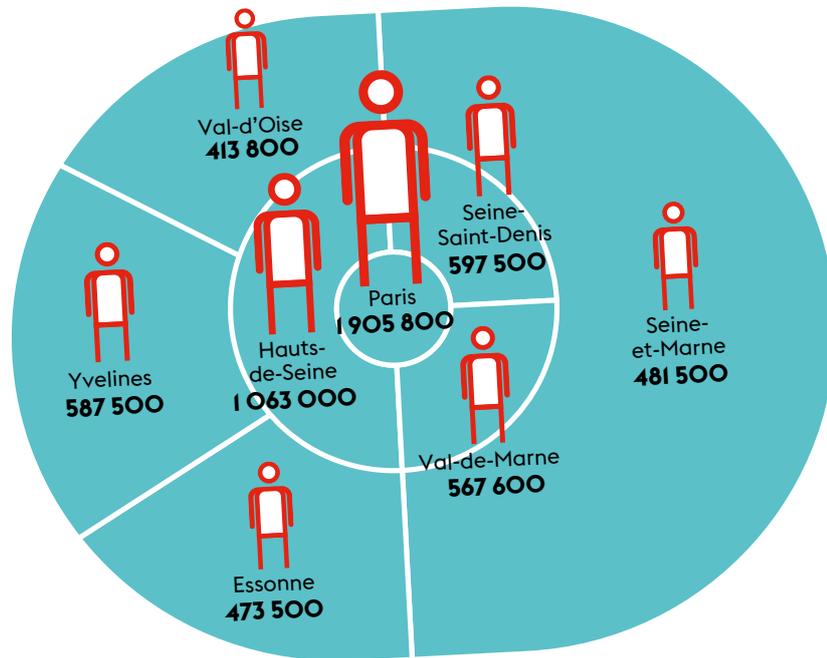
Afin de promouvoir le dynamisme économique de l'ensemble de ses territoires, la Région apportera des solutions aux difficultés rencontrées par les TPE-PME.

Elle s'attachera notamment à promouvoir l'esprit d'entreprendre et d'innover afin de maintenir et créer des emplois locaux de qualité.

Le défi ? Favoriser un développement équilibré du territoire et lutter contre les inégalités sociales, notamment dans les quartiers Politiques de la ville.



Les emplois en Île-de-France



//
**Étant au cœur
de ces travaux,
nous pouvons
expliquer aux
chefs d'entreprise
ce que le schéma
#LEADER va leur
apporter.** //

Didier Kling

DÉJÀ DEMAIN | CHAPITRE 3



Le nouveau parcours des créateurs

Le potentiel de création d'entreprises et d'innovation des Franciliens mérite d'être mieux exploité. Si l'offre régionale d'accompagnement à la création d'entreprises est riche, le parcours du créateur-repreneur souffre d'une pénurie de lieux d'accueil et d'un manque de lisibilité des services et des financements disponibles.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DES CRÉATEURS ET DES REPRENEURS À L'ÉCHELLE DES BASSINS D'EMPLOI

La Région pilotera la refonte du dispositif d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises en proposant une offre de services partagée avec l'ensemble des acteurs économiques à l'échelle locale des bassins d'emploi.

MULTIPLIER LES ESPACES DÉDIÉS À L'ENTREPRENEURIAT

Dans le cadre des parcours résidentiels

des entreprises, la Région veillera à ce que des espaces dédiés à l'entrepreneuriat (pépinière, couveuse, coopérative d'activités et d'emploi, etc.) soient répartis sur toute l'Île-de-France. Ces lieux devront avoir une taille critique, proposer des tarifs accessibles et développer de nouveaux usages (ouverts sur leurs territoires d'implantation). Ils organiseront également la fluidité des parcours résidentiels des entreprises et offriront un accompagnement adapté aux besoins des entrepreneurs.



DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

Dans ce domaine, une nouvelle politique régionale sera mise en œuvre en direction de trois cibles principales : les jeunes (lycéens, étudiants), les femmes et les seniors. Associant l'ensemble des acteurs compétents, les actions de

sensibilisation à l'entrepreneuriat se déclineront à l'échelle de l'Île-de-France et des 24 bassins d'emploi. Un effort particulier sera consacré aux quartiers Politique de la ville et aux territoires ruraux.

3 QUESTIONS À

Didier Kling

Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France

POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE #LEADER?

Cette démarche initiée par la Région était pour nous déterminante. Nous représentons les entreprises, et notre rôle est d'avoir une relation de proximité sur le territoire. Être au cœur de ces travaux nous permet de consolider le lien entre terrain et institution, de dire aux chefs d'entreprise ce que le schéma va leur apporter... Cela nous a également amenés à identifier la complémentarité de nos actions avec celles de la Région, compte tenu de l'évolution de ses compétences.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE ET D'INNOVER EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Il existe en Île-de-France une effervescence et un vrai esprit d'entreprendre. Ainsi, 150 000 entreprises s'y sont créées au cours des douze derniers mois. Le soutien à l'innovation est profond, à la fois psychologique et matériel, avec un dispositif d'accompagnement riche. Pour autant, lorsque les start-up commencent à se développer, nous avons du mal à les garder. Et d'une manière générale, les entreprises n'ont pas toujours conscience des aides qui sont à leur disposition... Nous devons y travailler.

QUELLES SONT VOS ATTENTES QUANT AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE #LEADER EN 2017 ?

Le premier souhait des CCI est de faciliter la lisibilité du dispositif d'accompagnement et d'être, pour cela, des portes d'entrée dans l'aide et l'orientation des chefs d'entreprise. Nous souhaitons aussi que nos huit chambres départementales et territoriales jouent un rôle clé dans le cadre des « guichets actifs », prévus par le Schéma dans chacun des bassins d'emploi. Enfin, il semble important d'accompagner les entreprises à la transition numérique – comme nous le faisons par exemple à travers les « Digiteurs », des espaces de sensibilisation dédiés – et vers l'économie circulaire. ●



Pierre-Yves Binaud/Picturétank



Alfred Cromback/Picturétank

Investir dans le capital humain

Pour faire évoluer leur appareil productif, leur organisation ou leur modèle économique, les entreprises ont besoin de nouvelles compétences. Faute de quoi, impossible pour elles de s'adapter à un environnement en mouvement et de saisir les nouvelles opportunités de marché.

L'investissement dans le capital humain constitue un levier majeur pour la compétitivité de l'économie francilienne.

MIEUX CIBLER L'OFFRE DE FORMATION

En lien avec les orientations du Contrat de plan régional pour le développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP), les acteurs présents à l'échelle des bassins d'emploi dresseront ensemble un état des lieux des besoins en compétences. L'objectif : identifier les métiers en tension et les métiers de demain pour adapter l'offre de formation en conséquence.

IDENTIFIER LES SECTEURS LES PLUS IMPACTÉS PAR LES MUTATIONS SOCIÉTALES

Mutations numériques, écologiques,

sociétales... Tous les secteurs ne seront pas affectés de la même façon par ces transformations de l'économie. La prise en compte de ces évolutions dans les branches professionnelles et les entreprises sera soutenue : de l'identification précise des besoins à la mise en œuvre des plans d'action. De nouveaux « campus professionnels » pourront venir compléter l'offre de formation à destination des filières les plus stratégiques. Enfin, pour les jeunes, les salariés et les publics les plus éloignés de l'emploi, des solutions leur seront proposées associant compétitivité, formation et insertion.

S'APPUYER SUR UNE OFFRE DE FORMATION RÉNOVÉE

La Région sera attentive au développement de l'apprentissage, notamment pour les premiers niveaux de qualification (IV

et V) et à son articulation avec l'enseignement scolaire. Pour mutualiser les moyens et répondre au mieux aux besoins des entreprises, une carte des formations unique sera élaborée en partenariat avec l'Éducation nationale. L'offre de formation professionnelle continue sera adaptée aux métiers et aux secteurs en tension.

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PUBLICS FRAGILISÉS

La Région entend mettre en relation les employeurs qui recherchent des compétences et les stagiaires formés au sein des organismes du territoire ou de la région. De même, l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, des jeunes en difficulté, des résidents des quartiers Politique de la ville et des demandeurs d'emploi sera favorisée grâce, notamment, aux actions du CPRDFOP.

Favoriser une économie diversifiée

L'économie présentielle permet de répondre aux besoins de proximité des 12 millions de Franciliens. Aux côtés du commerce et de l'artisanat, de nouvelles formes d'économies à fort potentiel d'emploi émergent : économie collaborative, économie circulaire, économie sociale et solidaire.

Au-delà de l'aspect économique, ces différents secteurs améliorent la qualité de vie et créent du lien social. Cependant, certains d'entre eux (ESS, artisanat...) sont confrontés à des difficultés, notamment en milieu rural, les empêchant d'assurer la qualité et la pérennité des activités et de l'emploi.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE ET LES MUTATIONS DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

Pour soutenir l'artisanat et le commerce, la Région, en partenariat avec les acteurs franciliens, mobilisera trois outils principaux : le « fonds quartiers » pour soutenir les commerces dans les quartiers Politique de la ville, l'aide TP'up et deux dispositifs dédiés à la revitalisation commerciale des collectivités en milieu rural. En complément, les communes et les EPCI pourront maintenir ou développer des actions en faveur de l'économie de proximité.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

S'inspirant des conclusions de la Conférence régionale pour l'économie sociale et solidaire, la Région va redéfinir la politique de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les premiers objectifs de cette stratégie ont déjà été identifiés :

- mieux informer les acteurs en position de soutenir l'ESS,
- structurer une offre de services coordonnée et lisible en matière d'accompagnement à la création et au développement des entreprises,

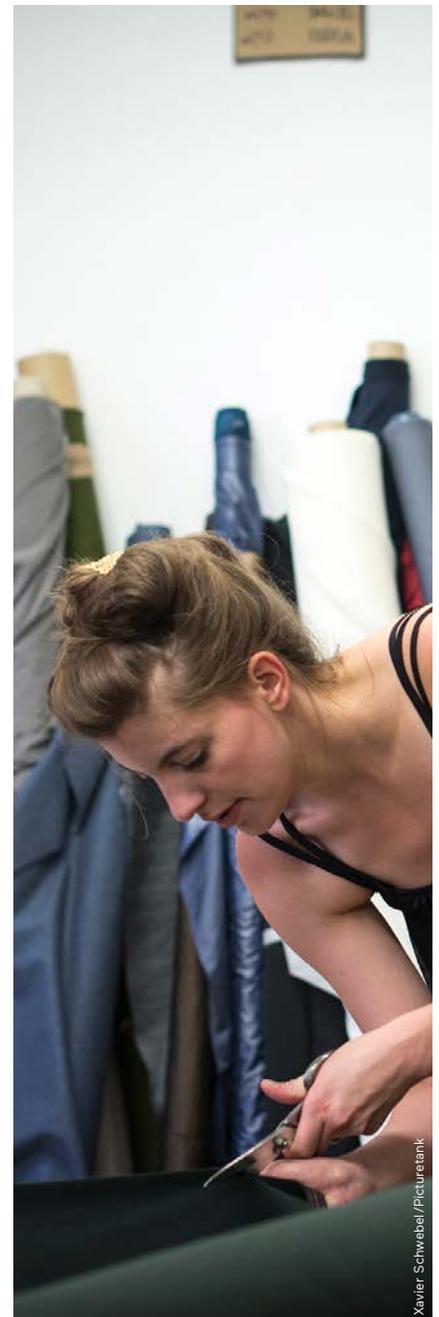
- mobiliser les dispositifs d'appui aux entreprises,
- prendre en compte et appuyer les spécificités de l'ESS,
- développer l'innovation sociale,
- soutenir les dynamiques de coopération dans le cadre des bassins d'emploi,
- renforcer les relations partenariales des parties prenantes de l'ESS.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Région collaborera avec la Chambre régionale de l'ESS (CRESS). Celle-ci assumera pleinement son rôle d'animation et de coordination des réseaux franciliens. Par ailleurs, une mission d'appui au développement des clauses sociales sera confiée au GIP Maximilien, le portail des marchés publics franciliens.

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire propose aux artisans, commerçants et entreprises un modèle durable, porteur d'innovation et créateur d'emplois. En coordination avec l'État et l'Ademe, la Région engagera une concertation pour identifier les enjeux prioritaires de l'Île-de-France en la matière.

Un Plan filière déchets sera élaboré en lien avec le futur Plan d'action régional en faveur de l'économie circulaire. En outre, l'action du schéma #Leader sera pensée en cohérence avec le Plan régional de prévention et de gestion des déchets. Cette concertation aboutira à une stratégie régionale de l'économie circulaire, pilotée par la Région et s'appuyant notamment sur la création d'un réseau des acteurs franciliens de l'économie verte.



Xavier Schwebel/Picturank



Dynamiser l'économie des quartiers et des territoires ruraux

Quartiers prioritaires et territoires ruraux présentent un point commun : l'offre de services y est moins étoffée qu'en centre-ville. Abritant de nombreux projets et initiatives, ils participent pourtant pleinement à l'attractivité et à la dynamique régionales. Le renforcement de l'offre de services sur ces territoires contribuera au développement économique francilien.

Pour les territoires ruraux, cette stratégie permettra de favoriser le développement de la filière agricole ainsi que le renouvellement et le maintien de l'activité économique de proximité. Pour les quartiers prioritaires, il s'agira de mobiliser une population jeune, riche de projets et d'initiatives économiques.

MAILLER LE TERRITOIRE DE TIERS-LIEUX

Espaces de coworking, centres de télétravail, fablabs... La Région Île-de-France structurera un réseau de 1 000 tiers lieux d'ici 2021 pour accueillir les porteurs de projets, les entreprises déjà créées, les salariés et les travailleurs indépendants. L'implantation de ces lieux sera encouragée en grande couronne, dans

les territoires ruraux et dans les quartiers Politiques de la ville. Une plateforme Web de réservation des espaces disponibles, baptisée la « place des tiers-lieux », sera mise en ligne en 2017.

FAVORISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Un Pacte rural régional programmera les actions à mener dans différents domaines : commerce de proximité, services à la personne, artisanat et métiers d'art, agriculture, sylviculture, biomatériaux, immobilier d'entreprises et déploiement du très haut débit. Le développement des activités économiques sera porté par les contrats des parcs naturels régionaux et le soutien aux activités agricoles et forestières.

À l'échelle des bassins d'emploi, des par-

tenariats avec les intercommunalités et les Départements renforceront l'appui à l'ingénierie, à l'expérimentation et à l'animation de projets. L'élaboration d'un Pacte agricole et le renouvellement des contrats territoriaux régionaux viendront compléter l'action de la Région. Avec un objectif : valoriser les productions locales et les terroirs franciliens.

DYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Pour soutenir le développement d'activités créatrices d'emplois dans les quartiers Politiques de la ville, la Région, outre les engagements pris en termes de développement de l'entrepreneuriat, créera un « fonds quartiers ». Doté de 10 millions d'euros, celui-ci investira dans les entreprises à vocation commerciale dont le siège se situe dans ces quartiers.



© Stéphanie Lacombe/Pictureank



Jean-Lionel Dias/Pictureank

Philippe Lespart/Pictureank

OBJECTIF : 1 000 TIERS-LIEUX EN 2021

Une solide connexion Internet, des postes de travail équipés, ou non, d'ordinateurs, des salles de réunion et de détente, voire des laboratoires de recherche ou ateliers de fabrication... Un tiers-lieu est un espace de travail offrant toutes les commodités. Au contraire d'un local professionnel « classique », il est partagé par plusieurs occupants qui peuvent s'y trouver à temps plein ou seulement quelques heures par semaine. Quel que soit leur nom (télécentre, espace de coworking, fablab, pépinière...), ils portent de nouvelles formes collaboratives de travail, misant sur la fertilisation croisée.

Le territoire francilien compte actuellement plus de 400 espaces de ce type. Maillage que la Région compte bien renforcer grâce à la création d'un réseau structuré de 1 000 tiers-lieux à l'horizon 2021. L'enjeu : soutenir l'immense vivier de travailleurs indépendants et d'entreprises innovantes d'Île-de-France, notamment dans les industries créatives et numé-

riques. En favorisant le télétravail, la Région entend également réduire les trajets travail-domicile des Franciliens, améliorant à la fois leur qualité de vie et celle de l'air qu'ils respirent. Les tiers-lieux devraient également dynamiser l'attractivité des territoires excentrés et ainsi contribuer à un rééquilibrage global de l'activité économique.

Un mécanisme d'aide aux investisseurs publics ou privés est déjà en place : dès 2016, 2,5 millions d'euros ont été mobilisés pour doubler leur nombre en milieu rural, avec 50 créations. Tous les opérateurs voulant apporter leur pierre à l'édifice seront soutenus. À titre d'exemple, la SNCF est en passe d'ouvrir des bureaux et espaces de coworking dans l'enceinte d'une quinzaine de gares franciliennes... Baptisée « Work & Station », l'offre doit répondre aux besoins des voyageurs et entrepreneurs tout en participant à la désaturation des trains aux heures de pointe.



© Stéphanie Lacombe/Pictureank



Istock

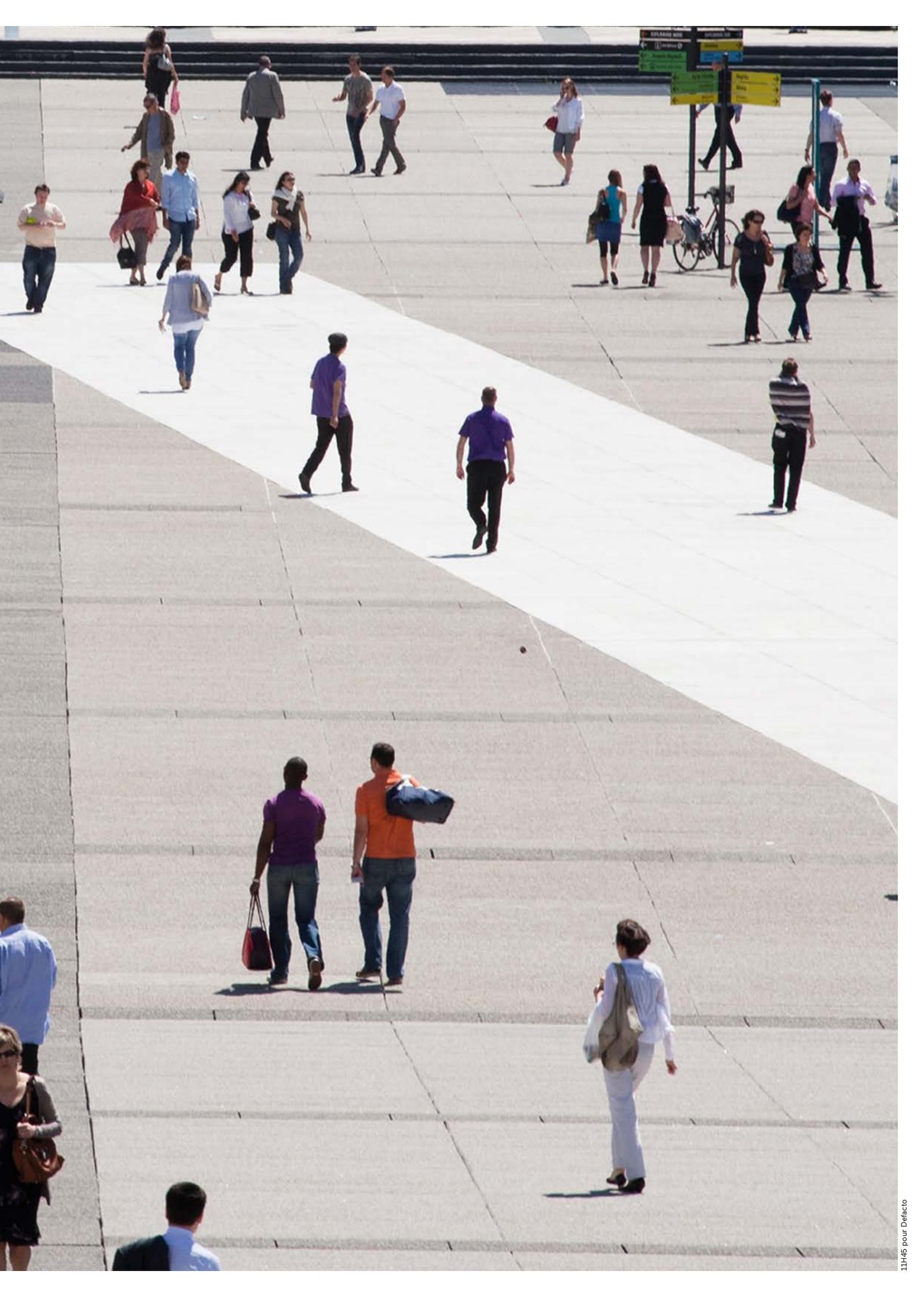


Chapitre 4

Agir collectivement



L'offre d'accompagnement des entreprises tout au long de leur cycle de vie est riche. Paradoxalement, elle manque de lisibilité, ce qui freine le développement des projets. Consciente de son rôle moteur dans le développement économique de l'Île-de-France, la Région souhaite aujourd'hui mieux définir les responsabilités des acteurs et rendre leurs interventions plus cohérentes. Pensée dans une logique partenariale, à l'échelle des bassins d'emploi, l'offre régionale sera élaborée selon une logique de performance et de concentration des moyens. Chaque action fera l'objet d'un suivi précis et sera évaluée à l'aune de ses impacts réels.





© CCI Essonne.

Coordonner les porteurs de l'action économique

Faute d'une véritable coordination des acteurs économiques, les dispositifs franciliens d'aide aux entreprises restent peu lisibles, parfois redondants et sous-mobilisés. Par ailleurs, trop d'entreprises en restent exclues. La gouvernance de l'action économique doit franchir un cap pour devenir véritablement partenariale. La communication sur l'offre territoriale doit également être mieux ciblée.

//
Nous devons veiller à ce que le développement économique génère de la création d'emploi sur tous les territoires, y compris dans les zones les plus en difficulté. **//**

**Sabine Beauvais
 Delouvrier**

DES RÔLES CLAIRS ET COMPLÉMENTAIRES

Agir collectivement implique une nouvelle répartition des rôles parfaitement claire. Dans le sillage de la loi NOTRe, la Région a élaboré le Schéma de développement économique de l'Île-de-France, en s'appuyant sur une concertation d'ampleur auprès de toutes les catégories d'acteurs économiques et de tous les territoires, qui a réuni près de 2 300 personnes et qui s'est traduite par 150 contributions écrites. Toutes les collectivités se doivent d'appliquer les orientations de ce Schéma, désormais prescriptif. La Région est par exemple seule

compétente pour définir les aides en faveur des entreprises. Les intercommunalités (à fiscalité propre) peuvent participer à leur financement, mais la Région en conservera l'octroi et l'instruction. Elle pourra, par convention, les autoriser à accorder des aides complémentaires, avec ou sans sa contribution. Dans tous les cas, ces dispositifs devront s'inscrire dans le Schéma régional et répondre aux problématiques des bassins d'emploi concernés.

LES PARTENAIRES CLÉS DE LA RÉGION

Parmi les partenaires de la Région, certains joueront un rôle prépondérant qui sera précisé ●●●

3 QUESTIONS À

Sabine Beauvais-Delouvrier

Directrice générale adjointe Attractivité
du territoire de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

POURQUOI AVOIR CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE #LEADER ?

Les agglomérations sont les lieux d'implantation et de développement des entreprises. Il nous semblait donc important de faire valoir un certain nombre de thématiques et d'idées qui nous sont chères : renforcement de l'attractivité de l'Île-de-France, développement du très haut débit et des filières d'excellence... Nous souhaitons rappeler que l'innovation est aussi en grande couronne. Nous possédons quatre fablabs, plusieurs incubateurs...

Nous encourageons également l'open innovation et le décroisement entre les entreprises, les universités et la recherche, en participant à des opérations, notamment Paris Saclay Invest.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ANIMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ?

Le renforcement de la Région en matière d'animation économique va dans le sens d'une simplification de la chaîne de l'attractivité. Souhaitant devenir une des premières régions mondiales, elle pourra s'appuyer sur Paris Region Entreprises pour améliorer son image à l'étranger et valoriser ses atouts : la qualité des infrastructures, le Grand Paris, le tissu économique diversifié. Elle pourra également compter sur nous, les territoires, qui accueillons les entreprises. En parallèle, nous avons un grand travail à mener sur l'emploi. Nous devons veiller à ce que le développement économique génère de la création d'emploi sur tous les territoires, y compris dans les zones les plus en difficulté.

QU'ATTENDEZ-VOUS DU DÉPLOIEMENT DU SCHEMA #LEADER EN 2017 ?

Une fois la stratégie adoptée, la Région entend suivre de près son déploiement. Nous souhaitons être associés à ce suivi ainsi qu'aux éventuelles réorientations qui en découleront. Mais attention, gouvernance partagée ne signifie pas compliquée. Les dispositifs d'évaluation ne devront pas prendre plus de temps que l'action elle-même. ●



Aldo Speiser/Picturetank

ZOOM SUR...

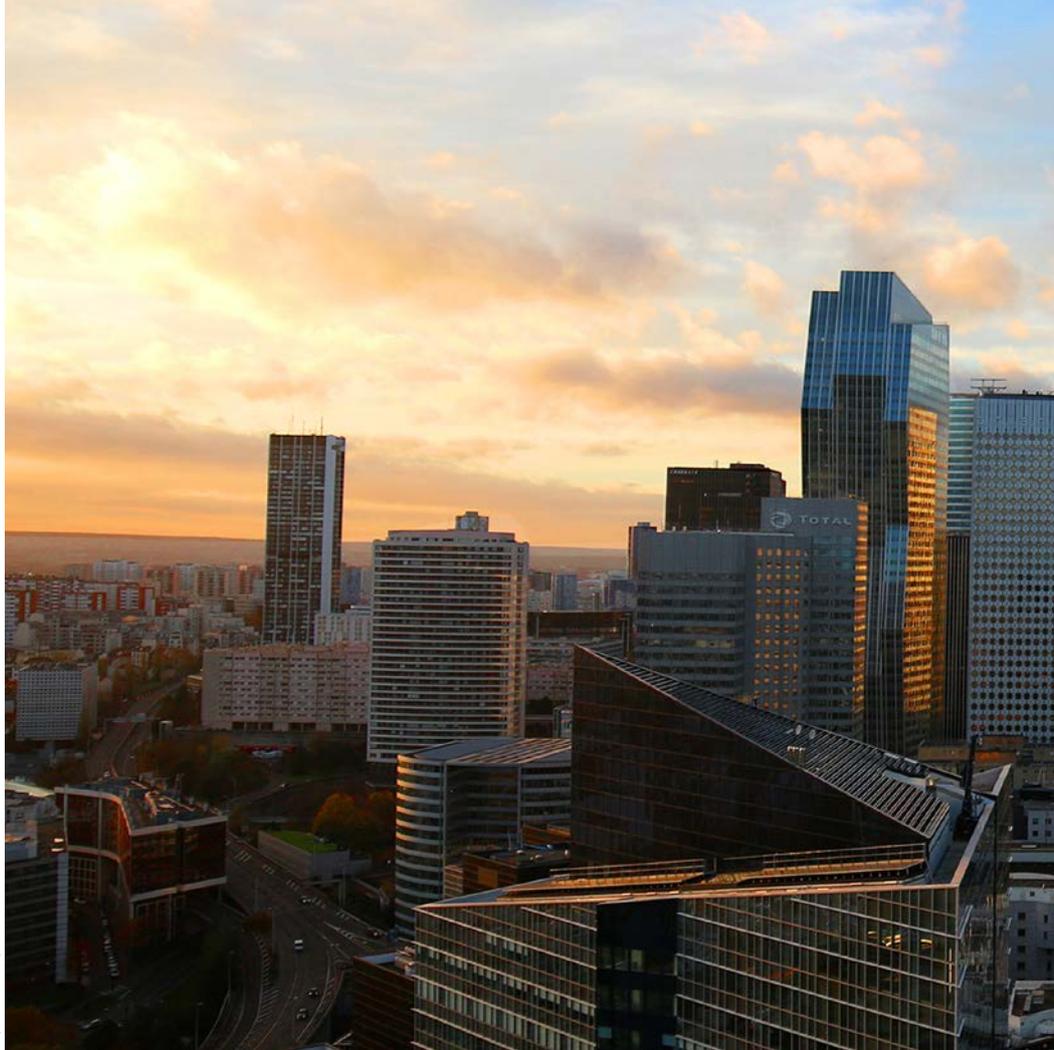
LES BASSINS D'EMPLOI ET LES GUICHETS ACTIFS

Le découpage du territoire francilien en 24 bassins d'emploi répond à la volonté de la Région de territorialiser une partie de ses interventions pour s'adapter au mieux aux spécificités et besoins locaux.

À l'échelle des bassins d'emploi, un Pacte pour la croissance, l'innovation et l'emploi définira la coopération entre la Région et les EPCI concernés, en associant l'État et l'ensemble des acteurs locaux autour des principes suivants : déployer des actions structurantes, coordonner les interventions, proposer un diagnostic, un plan d'action et de financement, ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation. Ces Pactes, qui pourront couvrir un ou plusieurs bassins d'emploi, seront portés par une entité bien définie, par exemple une intercommunalité ou

une « agence de territoire ». Un réseau régional des bassins d'emploi sera mis en place par la Région pour traiter les problématiques transversales.

Par ailleurs, dans chaque bassin d'emploi, la Région pilotera le déploiement de guichets actifs qui constitueront une action essentielle des Pactes et auront pour mission d'aller au contact des entreprises. Objectifs : détecter, sensibiliser et informer celles qui ont le plus besoin d'appui. Ces guichets pourront également appuyer les dirigeants dans la constitution de leur dossier de demande d'aide. Sur leur bassin d'emploi, les guichets actifs seront animés par un organisme référent – intercommunalité, agence de territoire, chambre consulaire... – qui coordonnera l'intervention de ses partenaires, publics et privés.



●●● dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

- **L'État** travaillera notamment sur l'attractivité internationale de l'Île-de-France, l'animation des bassins d'emploi et des filières stratégiques ainsi que sur plusieurs thématiques liées au cycle de vie des entreprises.

- **Paris Region Entreprises** coordonnera les acteurs de la stratégie régionale d'attractivité et portera la marque Paris Region.

- **La Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France** accompagnera les entreprises dans le développement de leurs projets, les représentera et défendra leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

- **La Banque publique d'investissement (Bpifrance)** les aidera à voir plus loin et plus grand en finançant les entreprises.

- **La Caisse des dépôts** accompagne les acteurs dans le financement de leurs projets de développement, contribuant notamment à l'attractivité du territoire francilien, au développement de lieux d'innovation et à la création des entreprises.

- **Business France** appuiera les entreprises dans leur internationalisation et contribuera fortement à la promotion de l'Île-de-France à l'international.

- **La chambre régionale et les chambres départementales et d'artisanat** accompagnent et représentent les entreprises de l'artisanat et formulent des propositions pour son développement.

- **Les intercommunalités, compétentes en matière d'immobilier d'entreprises,** constitueront en outre un relais important pour la mise en œuvre de la politique régionale en faveur des entreprises.



- La Région considère **les Départements** comme des acteurs essentiels du développement des territoires. Leurs expertises et leurs ressources restent précieuses dans plusieurs domaines : insertion professionnelle, transports, animation territoriale, etc. Les modalités de leur collaboration avec la Région pourront aussi être précisées par voie de convention.

UNE GOUVERNANCE AMBITIEUSE ET COLLECTIVE

Une nouvelle gouvernance de l'action économique, ambitieuse et collaborative, se met en place. Son but ? Associer les bons acteurs selon leurs compétences et leurs capacités d'intervention.

- **Une Conférence stratégique du Schéma régional**, dans un format resserré, fera régulièrement le point sur l'avancement des actions.
- **Le Comité des partenaires** articulera

les interventions entre les différents acteurs et formulera des propositions de réorientations à l'intention de la conférence stratégique.

- **La Conférence territoriale de l'action publique** sera le lieu d'information et de débat annuel entre la Région et les collectivités sur les réalisations du SRDEII.

- Afin d'impliquer les représentants des salariés et des entreprises, **la Région** consultera régulièrement les instances publiques de réflexion et de prospection : Ceser et Crefop.

- Elle s'appuiera également sur **le Conseil stratégique** pour l'attractivité et l'emploi et sur un groupe d'entreprises.

- Enfin, elle se rapprochera **des Régions voisines** pour mener des actions mutualisées en direction des entreprises.

DES PROCÉDURES PLUS RAPIDES, INNOVANTES ET SIMPLIFIÉES

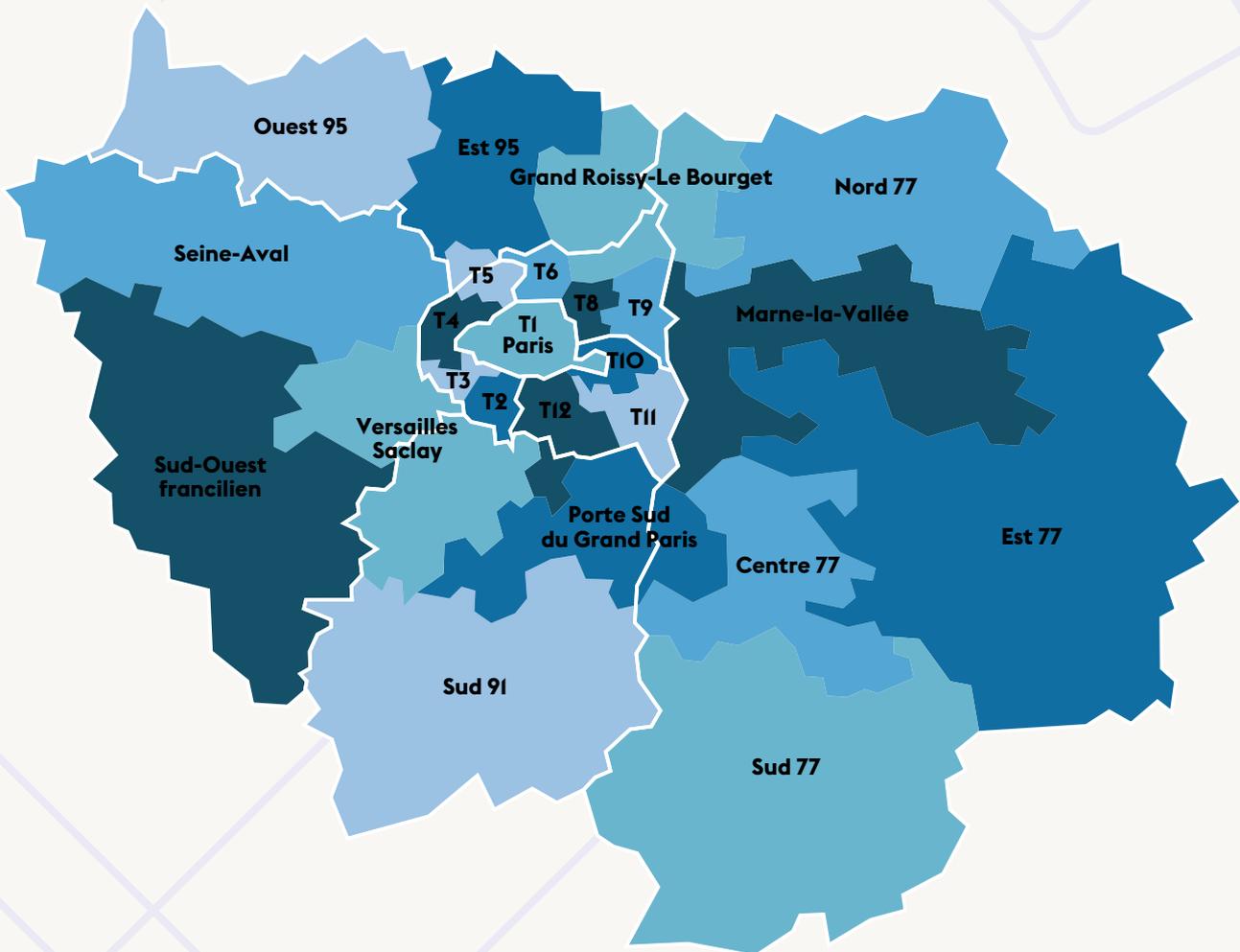
Une plateforme dématérialisée de dépôt des dossiers de demande d'aide, « Paris Region Up », va voir le jour. Proposant un dossier de demande d'aide unique et simplifié, la plateforme complétera la simplification des aides déjà engagée et raccourcira les délais d'attribution et de versement.

Des chefs d'entreprise seront associés à ce travail de simplification et participeront aux jurys d'attribution des aides.

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTAGÉE

La Région s'attachera à communiquer sur les aides mobilisables, mais aussi sur les « guichets actifs » et sur les actions de promotion de l'Île-de-France, en France et à l'étranger. Un plan de communication pluriannuel ciblera les entreprises et les décideurs économiques en s'appuyant sur les réseaux sociaux professionnels. ●

Les 24 bassins d'emploi de l'Île-de-France



Bassins de la petite couronne

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| T2 Vallée Sud Grand Paris | T8 Est Ensemble |
| T3 Grand Paris Seine Ouest | T9 Grand Paris Grand Est |
| T4 Paris Ouest La Défense | T10 Paris Est Marne et Bois |
| T5 Boucle Nord de Seine | T11 Grand Paris Sud Est Avenir |
| T6 Plaine Commune | T12 Grand Orly Seine Bièvre |

Financements régionaux et européens : des leviers puissants au service de la croissance

La réforme territoriale vient modifier profondément le paysage de l'action économique francilienne avec une refonte des capacités d'intervention et de financement des collectivités et de l'État.

Ces dernières années, les acteurs franciliens ont insuffisamment mobilisé les financements européens mis à leur disposition. La Région Île-de-France progressera dans la consommation des fonds européens qu'elle gère (FSE et Feder), ainsi que dans sa représentation parmi les lauréats des appels à projets des programmes européens.

RENDRE LES FINANCEMENTS LISIBLES

Afin d'accompagner au mieux les entreprises dans leurs phases de post-crétion, la Région et ses partenaires vont analyser collectivement les moyens de financement, publics et privés. Cette démarche permettra d'étudier l'impact et la complémentarité des aides portées par ces acteurs.

MOBILISER DAVANTAGE LES FONDS EUROPÉENS

Certains programmes européens, comme Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation, offrent de réelles opportunités de développement aux entreprises franciliennes. Pour mobiliser davantage les fonds européens, la Région portera une information structurée et régulière à la connaissance des opérateurs. En complé-

ment du programme Enterprise Europe Network, cinq « développeurs de projets » seront recrutés pour accompagner, entre autres, les pôles de compétitivité et les clusters, les intercommunalités et les acteurs de la recherche dans la mobilisation des fonds européens.

UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE AU NIVEAU EUROPÉEN

La Région développe une stratégie de lobbying auprès de la Commission européenne pour faire valoir les intérêts des acteurs franciliens, directement ou via l'association « Île-de-France Europe ». La Région encouragera également les coopérations économiques avec d'autres régions européennes. Ces démarches seront recensées, coordonnées et mutualisées.

L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

Clubs et réseaux d'entreprises sont de puissants leviers de développement. Ils permettent de relayer l'action régionale au plus près des décideurs. La Région favorisera leur émergence et leur structuration à l'échelle de la région et des bassins d'emploi.



Pixabay

Suivre, évaluer et anticiper l'action économique

À ce jour, les outils de pilotage, de suivi et d'évaluation de l'action économique de la Région sont largement insuffisants. De plus, le partage de l'information reste limité.

En tant que chef de file du développement économique, la Région doit s'appuyer sur un dispositif d'observation de l'économie performant et coordonné. Cet outil contribuera à évaluer en continu la place de l'économie francilienne dans les classements internationaux.

FÉDÉRER LES EXPERTISES POUR ACCOMPAGNER LA DÉCISION

Une nouvelle instance définira et mettra en œuvre un programme de travail pluriannuel pour suivre et mesurer le déploiement du Schéma #Leader. Elle pourra s'appuyer sur un réseau de partenaires actifs et mobiliser, selon les besoins, les bons experts : entrepreneurs, universitaires, financiers, etc. Les premières évaluations, qui reprendront les quatre priorités du Schéma régional, pourraient être disponibles courant 2018. Chaque priorité comprendra un volet méthodologique planifiant la mise en place d'outils, la réalisation d'enquêtes et d'études, le choix d'indicateurs de suivi

et d'évaluation. L'effort de coordination doit notamment garantir l'efficacité du croisement des expertises et la valeur ajoutée des travaux réalisés.

JOUER LA CARTE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Une attention particulière sera portée à la valorisation des études, analyses et indicateurs produits par la Région et ses partenaires, ainsi qu'à l'organisation d'événements incluant une conférence annuelle permettant de dresser et mettre à jour un bilan de la situation économique francilienne. L'ensemble de ces informations seront mises à la disposition de tous, dans le cadre de la politique régionale d'open data.

ANIMER DES DÉMARCHES D'OBSERVATION ET D'ANTICIPATION

Adapter l'action économique à des mutations de plus en plus rapides et profondes implique de les comprendre et de les anticiper. La Région fera appel à l'intelligence collective et aux réseaux d'experts pour éclairer les enjeux de

l'économie francilienne. Ces travaux pourront être produits par des experts issus du monde académique ou par des décideurs économiques, issus, par exemple, des branches et syndicats professionnels. Ils pourront aussi concerner des bassins d'emploi.

UNE STRATÉGIE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de mondialisation des marchés, de développement des technologies de l'information et d'accélération générale des cycles de vie des produits et services, la qualité première d'une économie est sa capacité à préparer l'avenir et à protéger ses savoir-faire. L'État et la Région œuvreront au renforcement de la stratégie régionale d'intelligence économique, dont l'objet est de maîtriser et de protéger l'information utile pour tous les acteurs économiques. Cette stratégie permettra de détecter menaces et opportunités, de maîtriser le patrimoine scientifique et de conduire une stratégie d'influence efficace.



Alfred Cromback/Picturetank

Hugues-Marie Duclos

PM'UP : BOOSTER LES PME À FORT POTENTIEL

Lourdeur des formalités administratives, complexité des critères d'évaluation, manque d'expertise technique des jurys, lenteur des décisions puis de leur exécution... Les obstacles qui empêchent les dispositifs de soutien aux PME d'atteindre leur but sont bien connus. La nouvelle version de PM'up, qui vise à renforcer les fonds propres des entreprises de moins de 250 salariés à fort potentiel, s'y attaque point par point, en repartant de leurs besoins réels.

CINQ CRITÈRES DE SÉLECTION

Ainsi, les dépôts de candidature ne se font plus en réponse à des appels à projets bi-annuels mais au fil de l'eau, avec des jurys se réunissant tous les mois. Ceux-ci sont désormais ouverts aux élus, experts et entrepreneurs, qui s'appuient sur cinq critères de sélection simples : viabilité de l'entreprise, pertinence de sa stratégie, potentiel de création d'emplois et de développement international, contribution au développement régional. Les taux d'aide par type de dépenses sont lissés, la plupart des exclusions et des plafonds disparaissent,

tout comme l'obligation de prendre en compte la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les candidats disposeront prochainement d'une plateforme Web unique pour déposer et suivre l'évolution de leur dossier.

FAVORISER LES LIENS ENTRE ENTREPRISES

Les bénéficiaires de l'aide PM'up intègrent également un réseau que la Région s'attachera à animer, pour favoriser rencontres, partages d'expériences et expérimentations. D'un montant maximum de 250 000 euros, leur subvention est désormais versée en une seule fois, sans séparation entre les différents axes d'un même projet. L'accompagnement des bénéficiaires sur trois ans, considéré par beaucoup comme un véritable apport d'expertise, est maintenu. En plus d'un guide de candidature très clair, une petite visite sur la page PM'up du site de la Région permet de découvrir que BlaBlaCar, aujourd'hui leader mondial du covoiturage, a fait partie des lauréats. Il comptait alors 10 salariés ; ils sont aujourd'hui près de 300. Bien d'autres success stories sont à venir...



Hugues-Marie Duclos/Picturetank



Istock

Les compétences de la Région en direction des entreprises

-  Compétence de plein droit
-  Pas de possibilité d'intervention, sauf exception
-  Intervention financière possible en complément de la Région (convention) ou d'une autre collectivité compétente par défaut
-  Possibilité de délégation de l'octroi (instruction) des aides
-  Indéterminé ou en attente de précision
-  Délégation ou intervention possible en complément du bloc communal, pas de la Région

RÉGION

DÉPARTEMENT

MÉTROPOLE

COMMUNE ET EPCI

EN MATIÈRE D'AIDES AUX ENTREPRISES ET À L'IMMOBILIER

	RÉGION	DÉPARTEMENT	MÉTROPOLE	COMMUNE ET EPCI
Aides à la création ou à l'extension d'activités économiques			 	 
Aides en faveur des producteurs des filières agricoles, forestières et halieutiques				
Aides aux entreprises en difficulté				
Aides à l'immobilier d'entreprises	 	 		
Aides aux organismes qui participent à la création-reprise d'entreprises				
Aides aux professionnels de santé				
Aides au cinéma (exploitation de salles de spectacle)				
Aides aux services en maintien rural	  	 		

EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

	RÉGION	DÉPARTEMENT	MÉTROPOLE	COMMUNE ET EPCI
Garantie d'emprunt à des personnes de droit privé				
Prise de participation dans le capital de sociétés commerciales de droit commun	 *			
Prise de participation dans le capital de sociétés commerciales de garantie				
Prise de participation dans le capital de sociétés de capital-investissement, de financement régional ou interrégional, SEM, SATT				
Souscription de parts dans un fonds de placement à risques ayant pour objet d'apporter des fonds propres à des entreprises				
Participation à la constitution d'un fonds de garantie auprès d'un établissement de crédit dont l'objet exclusif est de garantir des concours financiers				
Financement ou aide à la mise en œuvre des fonds d'investissement de proximité				
Dotations pour la constitution de fonds de participation prévus par le règlement de l'UE portant dispositions générales sur les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI).				

* Sous conditions

Retour sur une année de concertation

1^{ER} SEMESTRE : CONCERTATION / IDENTIFICATION DES ENJEUX

- MAI -

26 - Envoi de 4 000 courriers d'information sur le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) aux élus régionaux, départementaux, intercommunaux et locaux, aux acteurs socio-économiques et aux entreprises

- JUIN -

1 - Ouverture de la plateforme dématérialisée de recueil des contributions écrites des acteurs franciliens

1 - Conférence thématique « Développement économique et soutien de la croissance »

3 - Rencontre à l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) avec les développeurs économiques d'Île-de-France

22 - Conférence thématique « Renforcement du potentiel de recherche et d'innovation »

28 - Conférence thématique « Internationalisation des entreprises et attractivité de la région »

1 JUIN – 15 OCTOBRE : Entretiens bilatéraux avec les principaux acteurs régionaux du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation (Bpifrance, Business France, CCI Paris Île-de-France, CDC, CGPME, Conseils départementaux, CRMA, EPCI, État, Medef, MGP,

organismes associés de la Région, pôles de compétitivité, SGP, Ville de Paris, etc.)

2ND SEMESTRE : CONSULTATION DES PARTENAIRES ET VALIDATION

- JUILLET -

12 - 1^{re} Réunion du Comité des partenaires*

19 - Entretien technique avec le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France (Ceser)

- SEPTEMBRE -

20 - 2^e Réunion du Comité des partenaires *

- OCTOBRE -

5 - Conférence territoriale de l'Essonne

14 - Conférence territoriale de Seine-et-Marne

19 - Conférence régionale de l'économie sociale et solidaire

20 - Conférence territoriale des Hauts-de-Seine

20 - Entretien technique avec le rapporteur de l'avis sur le SRDEII au Ceser Île-de-France

21 - Conférence territoriale du Val-d'Oise

27 - Conférence territoriale de Paris

- NOVEMBRE -

2 - Conférence territoriale des Yvelines

3 - Conférence territoriale du Val-de-Marne

4 - Conférence territoriale de Seine-Saint-Denis

8 - 3^e Réunion du Comité des partenaires*

10 - Conférence territoriale de l'action publique (CTAP)

- DÉCEMBRE -

14 - Adoption du Schéma par le Conseil régional d'Île-de-France

26 - Approbation par le préfet de région



CHIFFRES

132

contributions reçues

PRÈS DE **600**

personnes ont participé aux conférences thématiques

PLUS DE **1 200**

personnes ont participé aux conférences territoriales

* (ADCF, APVF, Bpifrance, Business France, CDC, Ceser, CGPME, Chambres d'agriculture, CCI Paris Île-de-France, CRMA, CRESS, État, EPA, Grand établissement public foncier d'Île-de-France, IAU, Medef, Paris Region Entreprises, SGP, Systematic Paris Region – représentant des pôles de compétitivité, UPA).



Région Île-de-France
35, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**